

La Libre BELGIOUE

Regards
de femmes
sur l'immigration

Supplément gratuit à La Libre Belgique du 8 mars 2012

Paroles de femmes

Par **Stéphanie Bocart**

Dépasser les clichés, les préjugés, les stéréotypes,... Tel a été le fil rouge de ce travail journalistique pendant plus de neuf mois. En effet, il n'est presque pas un jour sans que la presse belge ne relaie des faits divers, des questions de société, des informations judiciaires,... en relation avec une ou plusieurs personnes (d'origine) immigrée(s), le plus souvent de confession musulmane. Faute de temps, de moyens, de volonté parfois, la plupart des médias se bornent le plus souvent aux seuls faits et ne s'attellent que rarement à aborder les thématiques liées à l'immigration sous un angle historique, sociologique, socio-économique, et, surtout, tout simplement humain.

Derrière le terme froid d'"étrangers", il y a des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui ne font pas l'actualité, mais qui ont un vécu, une histoire, une âme. Or, la peur de l'Autre naît de la méconnaissance, voire de la non-connaissance, de cet Autre. Nous avons voulu mieux connaître celles et ceux qui vivent derrière le masque que la société réserve à l'"immigré". Nous avons donc arrêté le sablier pour prendre le temps d'aller à la rencontre de femmes d'origines turque et marocaine. Des femmes, parce que la parole ne leur est que trop rarement donnée en tant qu'actrices de la société. D'origines turque et marocaine, parce qu'il s'agit des deux plus grandes communautés non-européennes présentes en Belgique, et plus particulièrement à Bruxelles. Cette immigration lie la Belgique à la Turquie et au Maroc depuis près de 50 ans, puisque c'est en 1964 qu'ont été signés les accords bilatéraux organisant la venue de travailleurs turcs et marocains dans notre pays. Pour "retracer" ce pan de leur histoire, de notre histoire commune au fond, nous avons rencontré quatre générations de femmes d'origines turque et marocaine, de celles qui ont émigré dans les années 60 et 70 à celles qui sont nées ici. Touchées par cette démarche et cette écoute, ces femmes ont accepté de partager, à cœur ouvert, leurs récits de vie. Elles se sont livrées, sans langue de bois, sur des thématiques aussi diverses et parfois intimes que l'éducation des enfants, la discrimination à l'embauche, le port du voile, le rôle des imams, les mariages arrangés, l'intégration, la ghettoïsation de certains quartiers, l'islam,... L'une d'entre elles nous a également accueillies tout au long des préparatifs et festivités de son mariage.

Il ne s'agit, ici, ni de verser dans l'angélisme ni d'édulcorer la réalité car l'immigration et l'intégration sont des questions éminemment complexes. Mais il est aussi bon, parfois, de prendre le temps de poser un autre regard sur ces réalités.

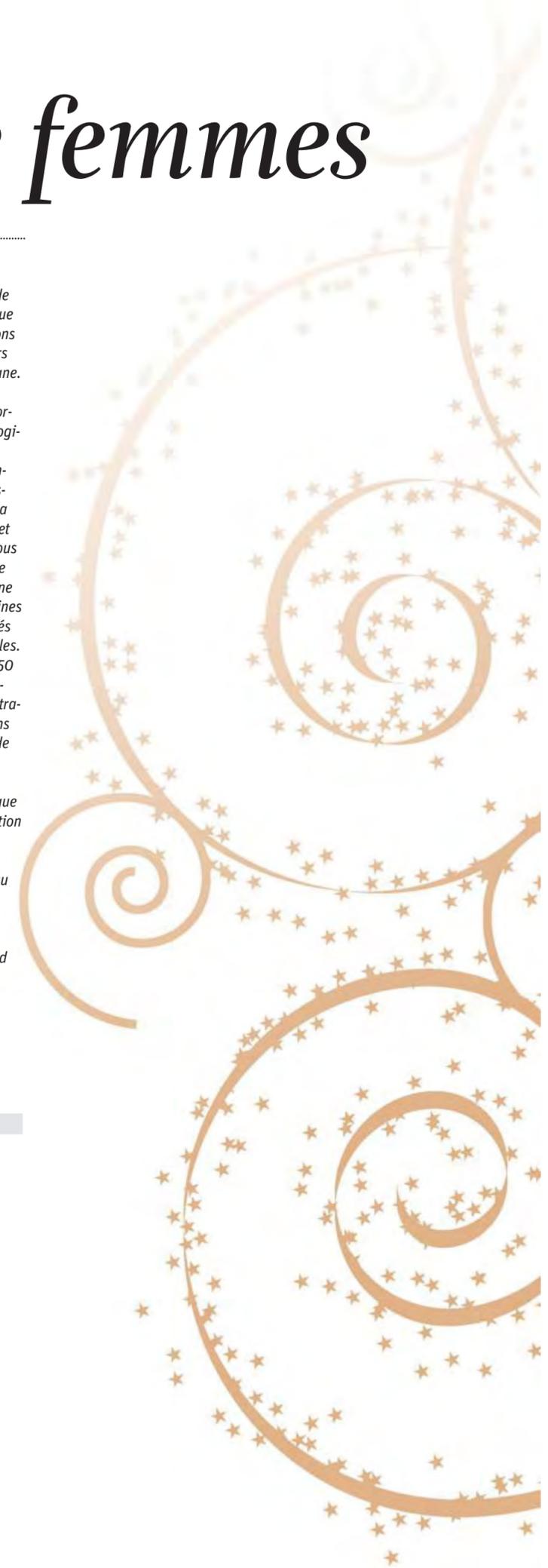
► Textes : **STÉPHANIE BOCART**
► Reportage photos : **JOHANNA DE TESSIÈRES**

Supplément à **La Libre Belgique**. "Ce projet a été réalisé avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Communauté française".

Sommaire

- Des clés pour comprendre. pp.4-7
- Reportage au cœur d'un mariage traditionnel marocain. pp.8-11
- Première génération : du Maroc à la Belgique. pp.12-13
- Première génération : de la Turquie à la Belgique. pp.14-15
- Deuxième génération : du Maroc à la Belgique. pp.16-17
- Deuxième génération : de la Turquie à la Belgique. pp.18-19
- Troisième génération : des racines marocaines. pp.20-21
- Troisième génération : des racines turques. pp.22-23
- Quatrième génération : des racines turques et marocaines. pp.24-25
- Troisième et quatrième générations : mère et fille. pp.26-27

Coordination rédactionnelle : Stéphanie Bocart.
Réalisation : Sodimco.
Conception graphique : Jean-Pierre Lambert (responsable graphique).
Infographies : Didier Lorge.
Illustrations : Johanna de Tessières.
Administrateur délégué - éditeur responsable : François le Hodey.
Directeur général : Denis Pierrard.
Rédacteur en chef : Vincent Slijs.
Rédacteur en chef adjoint : Pierre-François Lovens.



Des clés pour comprendre (1/2)

Une histoire commune

U

À demi-siècle. Voici bientôt 50 ans débarquaient en Belgique des milliers d'immigrants marocains et turcs, appelés à combler le déficit de main-d'œuvre de l'économie florissante des "Golden Sixties".

Entre 1946 et 1957, les ouvriers italiens constituent la moitié des immigrants. Mais le 8 août 1956, la catastrophe minière du Bois du Cazier à Marcinelle – qui tue 262 mineurs, dont 136 Italiens – modifie les relations entre la Belgique et l'Italie : celle-ci exige de meilleures conditions de travail et davantage de sécurité pour ses ressortissants. La Belgique reste sourde à ces revendications et se tourne vers d'autres sources de main-d'œuvre comme l'Espagne (1956), la Grèce (1957), la Turquie (1964), le Maroc (1964), la Tunisie (1969), l'Algérie (1970) et la Yougoslavie (1970).

"Au début des années 60, le taux de croissance était vraiment très élevé, rappelle Andrea Rea, professeur de sociologie à l'ULB. Or, on manquait de main-d'œuvre dans les mines et les secteurs de la sidérurgie, de la chimie, du bâtiment et, à Bruxelles, des transports" (NdLR : notamment avec la construction du métro et des autoroutes urbaines), délaissés par de nombreux travailleurs belges. Le 16 juillet 1964, la Belgique signe donc un accord bilatéral avec la Turquie, puis un mois plus tard, le 17 août, avec le Maroc.

"Ce qui se passe pour la Belgique, se passe pour toute l'Europe, souligne Andrea Rea. L'Allemagne signe une convention bilatérale avec la Turquie en 1961 puis avec le Maroc en 1963. Les Pays-Bas et la France font de même entre 1960 et 1964. Donc, de 1960 à 1964, le Maroc et la Turquie sont les bassins de recrutement de l'Allemagne, de la Belgique, de la France et des Pays-Bas. Seules varient les régions d'origine de ces travailleurs : les Marocains qui immigreront en Belgique viennent essentiellement du Rif et de Tanger (Nord). Ce qui n'est pas le cas de la France, où ils viennent plus du sud du Maroc. Les immigrants turcs sont, eux, originaires d'Izmir (côte ouest) et de l'Anatolie".

Peu qualifiée, cette main-d'œuvre est principalement constituée d'hommes jeunes (moins de 30 ans, en général) venus seuls, mus par la volonté d'accumuler assez d'argent en un temps limité pour pouvoir rentrer dans leur pays. Ils travaillent dans les zones urbaines : les Turcs sont très présents à Gand, dans le secteur textile, tandis que les Marocains se concentrent davantage à Anvers, Malines et Bruxelles. Mais également dans les communes où les mines continuent d'être exploitées jusque dans les années 70 : Hen-sies, Farcienne, Visé et le Limbourg. Ou encore dans des villes comme Ver-viers, Liège et Namur. A Bruxelles, Marocains et Turcs s'installent dans les quartiers populaires où le marché du logement est accessible : S'-Josse, Schaerbeek, Molenbeek-S'-Jean, Anderlecht et S'-Gilles.

Fin des années 60, les prémices d'un ralentissement économique se font sentir, entraînant une réduction de l'emploi. "En 1969, le gouvernement belge tente d'arrêter l'immigration et de supprimer les allocations de chômage

pour les migrants, explique Andrea Rea. Mais la diffusion des informations n'étant pas aussi rapide qu'aujourd'hui, elles n'arrivent pas à Nador (NdLR : ville portuaire du nord-est du Maroc) où jusqu'en 1975 les gens se disent : 'Il y a du boulot en Belgique'. Il y a donc un effet de longue durée qui fait que le retournement n'a pas été aussi rapide qu'il pourrait l'être aujourd'hui".

De 1930 à 1975, les autorités délivrent, selon le docteur en Histoire Frank Caestecker (UGent), quelque 400 000 permis de travail à l'immigration. Mais le choc pétrolier de 1973 et la récession qui s'en suit sonnent le glas de ces flux migratoires ordonnés : à l'instar de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas, la Belgique décide de fermer ses frontières à la main-d'œuvre étrangère non-qualifiée. "Un double mythe sur la dimension provisoire de l'immigration s'effondre alors, poursuit le sociologue de l'ULB. Les migrants, qui souvent signaient des contrats de cinq ans, se rendent compte que leur retour au pays n'est qu'une illusion (NdLR : après les "Golden Sixties", les allers-retours entre les deux pays ne sont plus permis; tout retour au pays est définitif) tandis que les Belges et leurs représentants politiques réalisent que les immigrants ne vont pas repartir et que leur installation est définitive".

Nombre de ces immigrés font valoir leur droit au regroupement familial et vont venir leur femme et leurs enfants en Belgique. De fait, "les conventions bilatérales créent des droits et des devoirs pour les travailleurs. Ainsi, le regroupement familial ne se retrouve pas dans la loi de 1952 sur la police des étrangers qui fixe la réglementation générale sur l'accès au territoire et le séjour, mais bien dans les conventions bilatérales, informe M. Rea. A la grande différence de l'Allemagne et de la France, la Belgique va très vite avoir une immigration familiale. Les salaires étant plus bas en Belgique, pour attirer les migrants, la Belgique joue une politique familiale, parce qu'elle a besoin d'endiguer le vieillissement démographique, notamment en Wallonie, mais également parce que c'est une valeur compétitive par rapport à des salaires moins élevés".

Bien que l'immigration soit officiellement arrêtée en 1973, les grandes villes, comme Bruxelles et Anvers, connaissent une profonde mutation sociologique au cours des années 70 et 80, avec l'augmentation du nombre d'habitants étrangers. "Les lieux qui changent le plus sont l'école, où arrive une nouvelle population scolaire, et les quartiers, où la moyenne d'âge de la population baisse en raison du taux de natalité élevé des étrangers, enchaîne Andrea Rea. C'est aussi l'époque où le racisme se diffuse beaucoup plus, avec l'introduction d'une autre religion, l'islam". L'absence de réelle politique d'intégration encourage préjugés et différends culturels, à tel point que le racisme s'institutionnalise, notamment avec le bourgmestre schaarbeekoïse Roger Nols, connu pour ses positions anti-immigrés.

Dans les années 80 et 90, les migrants continuent d'affluer. Il s'agit surtout d'une migration de "formation familiale", c'est-à-dire que des jeunes nés en Belgique de parents immigrés font venir leur conjoint du Maroc ou de Turquie. Selon Frank Caestecker, "à peu près la moitié de la 2^e génération

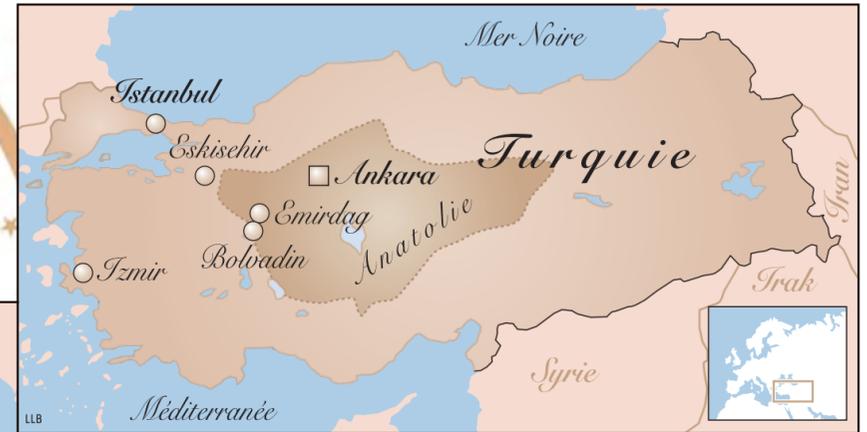
des migrants fait venir son époux ou son épouse du pays natal de ses parents"⁽¹⁾.

Dans le même temps est adoptée le 15 décembre 1980 la loi "relative à l'accès au territoire, au séjour, à l'établissement et à l'éloignement des étrangers". Elle sera modifiée à de nombreuses reprises, notamment par le gouvernement Martens-Gol qui, résigné à la présence définitive des étrangers, initie la loi du 28 juin 1984 (ou "loi Gol", entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1985) instituant le Code de la nationalité belge. Est ainsi renforcée la règle du "ius soli" qui attribue automatiquement la nationalité belge aux étrangers de moins de 18 ans nés en Belgique d'un auteur belge. L'impact sur le changement de nationalité est immédiat : "Dans la nuit du 31 décembre 1984 au 1^{er} janvier 1985, un dixième de la population de la Belgique est devenue belge", indique Nicolas Perrin, statisticien à l'Office des étrangers. Plus précisément, selon Thierry Eggerickx, professeur à l'UCL, "entre ces deux dates, on dénombre 75 629 étrangers de moins"⁽²⁾.

Quelques années plus tard, un nouveau pas est franchi avec la loi du 3 septembre 1991 (ou "loi Wathélet", entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1992) : la nationalité belge est attribuée automatiquement aux individus de moins de 18 ans nés en Belgique, dont l'un des ascendants directs est également né en Belgique et y a vécu au moins cinq ans au cours des dix années précédant sa naissance. "A l'époque, il y avait un million d'étrangers en Belgique. Près de 50 000 d'entre eux sont devenus belges avec cette loi, soit 5 % de la population", déclare Nicolas Perrin.

A l'automne 1999, le gouvernement Verhofstadt I et la majorité parlementaire décident d'assouplir les conditions d'accès à la nationalité belge avec la loi du 1^{er} mars 2000 (entrée en vigueur le 1^{er} mai 2000). Modifications majeures ? La notion de "volonté d'intégration" comme condition de base à l'acquisition de la nationalité est supprimée; une déclaration de nationalité peut être introduite si on est né en Belgique et que l'on y réside depuis sa naissance, si on est né à l'étranger et que l'un de ses auteurs est belge, et si l'on séjourne en Belgique depuis au moins sept ans; enfin, pour demander la naturalisation, il faut désormais être âgé de 18 ans et résider en Belgique depuis au moins trois ans, au lieu de cinq. "Il y a ainsi eu entre 60 000 et 70 000 obtentions de la nationalité belge, continue le statisticien. En deux ans, près de 20 % de la population étrangère est devenue belge."

Dont une majorité de Turcs et Marocains. "Entre le début des années 90, où l'on a observé un pic de 90 000 ressortissants turcs, et le 1^{er} janvier 2011, où l'on dénombrait 37 641 Turcs avec un titre de séjour valable, la population turque a été divisée par deux", poursuit Nicolas Perrin. Un constat qui vaut également



Eté 1964, la Belgique signe un accord bilatéral avec la Turquie et le Maroc pour faire venir des travailleurs. Aujourd'hui, les Marocains et les Turcs représentent les deux plus grandes communautés non-européennes présentes en Belgique.

pour les Marocains : alors que la Belgique comptait 140 000 à 150 000 ressortissants marocains au début des années 90, l'Office des étrangers a enregistré 78 245 Marocains avec un titre de séjour valable au 1^{er} janvier 2011. "La diminution est toutefois ici un peu moins forte étant donné qu'il y a trois fois plus d'entrées marocaines que turques en Belgique, avec très peu de retours pour ces deux groupes."

Aujourd'hui, le regroupement familial demeure la principale voie d'entrée légale en Belgique pour les ressortissants de pays tiers. "En 2010, 32 % des titres de séjour, toutes nationalités confondues, Européens inclus, ont été délivrés pour des raisons familiales. Pour les Marocains, cette proportion est de 71 %", détaille Nicolas Perrin. Sur les 40 000 personnes qui sont arrivées en 2010 via le regroupement familial, 7 000 viennent du Maroc, mais il attire l'attention sur le fait que "les Néerlandais représentent 2 300 regroupements familiaux par an tandis que les Turcs en représentent 2 193, juste devant les Roumains (2 173) et les Français (1 800). Il ne faut donc pas oublier qu'il y a cette part d'Européens : sur ce chiffre de 40 000, il y a 13 000 ressortissants de l'Union européenne. Ce n'est pas anodin".

En mai 2011, le Parlement fédéral approuve une nouvelle loi durcissant pour les non-Européens et les Belges les conditions du regroupement familial. "La loi introduit une nouvelle condition de ressources pour pouvoir être rejoint par un membre de sa famille, explique Isabelle Doyen, directrice de l'Association pour le droit des étrangers (ADDE). En outre, alors qu'auparavant les Belges bénéficiaient des

mêmes conditions favorables que les citoyens européens souhaitant être rejoints, ils se voient mis sur le même pied que les ressortissants de pays tiers. Ainsi, ils doivent justifier de conditions supplémentaires qui sont, notamment, de disposer d'un logement suffisant et de ressources équivalentes à 120 % du revenu d'intégration sociale. De même la possibilité de regroupement familial pour l'ascendant à charge est supprimée". Et d'estimer qu'"il s'agit d'une discrimination à rebours car l'on traite moins bien des citoyens nationaux que non-nationaux". En ligne de mire ? Les Marocains et les Turcs de nationalité belge. "La plupart des Marocains qui arrivent aujourd'hui viennent pour rejoindre un ressortissant belge ou européen, confirme Nicolas Perrin. Sur les 7 000 Marocains arrivés via le regroupement familial en 2010, plus de 5 000 ont en effet rejoint un Belge ou un Européen".

→ (1) KHADER B., MARTINIELLO M., REA A. TIMMERMAN C. (2006), Penser l'immigration et l'intégration autrement, Bruxelles, Bruylant, p. 18.
→ (2) Ibidem, p. 51.

"En deux ans, près de 20 % de la population étrangère est devenue belge."

Des clés pour comprendre (2/2)

Bruxelles, porte d'entrée de l'immigration

Selon les dernières statistiques, la Région bruxelloise comptait 1 089 538 habitants, dont 30 % de nationalité étrangère, contre 6,4 % en Flandre et 9,5 % en Wallonie.

La Belgique se hisse au 6^e rang des pays européens qui connaissent le plus d'activité migratoire, toutes nationalités confondues, selon le Rapport Migration 2010 du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Et en Belgique, c'est Bruxelles qui concentre la plus forte proportion d'étrangers. Capitale de l'Europe, ville-Région de 161 km², premier bassin d'emplois du pays, Bruxelles est le principal point d'entrée de l'immigration internationale en Belgique. Ainsi, au 1^{er} janvier 2010, la population bruxelloise s'élevait à 1 089 538 habitants ⁽¹⁾, dont 30 % de nationalité étrangère, contre 6,4 % en Flandre et 9,5 % en Wallonie. Selon l'Atlas des quartiers de la population de la Région bruxelloise au début du XXI^e siècle⁽²⁾, la Région bruxelloise comptait déjà, au 1^{er} octobre 2001, 451 133 personnes d'origine étrangère, soit 46,3 % de la population totale.

“De manière générale, les grandes villes attirent les jeunes adultes, affirme Myriam De Spiegelaere, directrice de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles. Or, en Belgique, Bruxelles est la seule, avec Anvers dans une moindre mesure, à avoir le statut de grande ville”. Nicolas Perrin, statisticien à l'Office des étrangers, abonde en ce sens : “Bruxelles est souvent une étape dans le cycle de vie des Belges; ils arrivent au moment des études ou en début de vie active puis, à mesure que la famille se constitue, ils partent vers la périphérie ou les deux autres Régions pour avoir un logement plus adapté”. La population bruxelloise est donc extrêmement “mouvante”, décrit M^{me} De Spiegelaere.

Tandis que Bruxelles perd des habitants au profit de la Flandre et de la Wallonie, elle en gagne grâce au solde migratoire extérieur positif de la population étrangère. “Soixante pour cent de l'immigration à Bruxelles est européenne, précise Xavier Dehaibe, expert à l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (Ibsa), tandis que 16 % vient du Maroc et 3 % de Turquie”. En 2007, la Région bruxelloise a ainsi reçu une immigration nette de 19 954 étrangers, dont 3 244 Marocains, 3 103 Roumains, 2 851 Polonais, 2 569 Français et 630 Turcs. Plus globalement, au 1^{er} janvier 2008, on dénombrait à Bruxelles 46 006 Français, 39 095 Marocains, 26 695 Italiens, 19 210 Espagnols, 16 127 Portugais, 15 645 Polonais et 10 516 Turcs. “Depuis l'élargissement de l'UE, on constate un net renforcement des immigrations polonaise, roumaine et bulgare, pointe M. Dehaibe. En outre, perçue de plus en plus positivement en France, Bruxelles attire de nombreux Français”.

L'âge de l'immigration se situe entre 20 et 40 ans, “arrivent de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants”, insiste Myriam De Spiegelaere. La résultante ? Selon le “Tableau de bord de la santé en Région bruxelloise 2010”, 46 % des bébés bruxellois ont une mère de nationalité non-belge au moment de l'accouchement : 12,7 % sont des mamans originaires de l'UE-15; 12,1 % du Maroc; 3,4 % des nouveaux membres de l'UE-27; et 3,1 % de Turquie.

Avec un indice conjoncturel de fécondité (ICF) plus élevé (2,07 en 2008) que dans le reste du pays (1,85) mais également plus élevé chez les femmes étrangères (2,48) que de nationalité belge (1,85), Bruxelles a une natalité importante : le nombre de naissances par 1 000 habitants a augmenté de 13 en 1989 à 15,5 en 2007.

Plus précisément, entre 1998 et 2008, le nombre de naissances a augmenté à Bruxelles de 35,9 % chez les mères de nationalité belge, notamment en raison “d'une part importante de mères d'origine immigrée parmi

elles”, note M^{me} De Spiegelaere, alors qu'il a baissé de 4,1 % chez les Marocaines et de 41,8 % chez les Turques. “Les familles migrantes installées à Bruxelles adaptent assez rapidement la taille de la famille à la moyenne car les contraintes sont les mêmes que pour les femmes belges (travailler, payer un loyer,...), relève-t-elle. Dans les deuxième et troisième générations, il n'y a donc plus vraiment de grandes familles avec six ou sept enfants”. Par ailleurs, fait remarquer Nicolas Perrin, “dans les pays d'origine des immigrés bruxellois, il y a longtemps que la fécondité est en recul. Il y avait ainsi 7,1 enfants par femme au Maroc en 1970, contre 2,3 en 2009. De même pour la Turquie, où le nombre d'enfants par femme était de 5,6 en 1970, contre 2,1 aujourd'hui”.

En revanche, le taux de natalité à Bruxelles a explosé, entre 1998 et 2008, chez les mères originaires des nouveaux pays de l'UE (+ 353 %) et des républiques asiatiques issues de l'ex-URSS (+ 225 %).

Au fil des générations, les familles migrantes adaptent leur mode de vie. Néanmoins, les inégalités sociales demeurent. “Le rêve d'un avenir meilleur pour les enfants, au fond le rêve des immigrés de la première génération, est de plus en plus déjoué”, constatent les sociologues Albert Martens et Hans Verhoeven (KUL) ⁽³⁾.

“C'est dans les communes bruxelloises les plus pauvres – S-Josse, S-Gilles, Bruxelles-Ville, Molenbeek, Schaerbeek – mais où vit aussi une population migrante que le taux de retard scolaire (NdLR : au moins deux ans à l'entrée du secondaire) est le plus élevé, indique Myriam De Spiegelaere. Les enfants des deuxième et troisième générations ont de grosses difficultés scolaires car, contrairement aux enfants de première génération, ils n'ont pas de langue maternelle structurée parce que la maman ne parle plus que le français, mais pas un très bon français. A cela s'ajoutent des difficultés socio-économiques, d'identité...”

La pauvreté frappe en effet plus durement les non-Européens, notamment parce qu'ils éprouvent des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi. “Ils sont victimes à la fois d'une discrimination réelle à l'embauche liée au nom, à la couleur de la peau, aux clichés, et d'une discrimination liée à un handicap en termes de qualification”, explique M^{me} De Spiegelaere. Selon le “Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2011”, 31,7 % des jeunes Bruxellois non-européens n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur, contre 17,5 % des jeunes Bruxellois belges. Conséquence ? Le chômage touche 35,4 % des femmes non-européennes et 30,3 % des hommes non-européens, contre 16,2 % des femmes issues de l'UE-27 et 15,3 % des hommes originaires de l'UE-27.

Lorsqu'ils travaillent, “les allochtones semblent fortement concentrés dans les services aux entreprises (travail intérimaire et nettoyage) et, pour les hommes, dans la construction”, analysent MM. Martens et Verhoeven ⁽³⁾. De même, “l'accès au statut de fonctionnaire semble assez exceptionnel pour les allochtones. Même chez les Belges allochtones, seuls 4 à 5 % obtiennent ce statut”. Ils concluent : “A l'avenir et pour les prochaines générations, cette ségrégation pourra difficilement être rompue et dépassée. La reproduction des inégalités est un fait acquis.”

→ (1) Population officielle, hors registre d'attente.

→ (2) KHADER B., MARTINIELLO M., REA A. TIMMERMAN C. 2006), Penser l'immigration et l'intégration autrement, Bruxelles, Bruylant, p. 290.

→ (3) Ibidem, p. 289.

Faut-il légiférer pour interdire ou autoriser le port du voile dans les écoles ? Faut-il encourager l'alimentation halal dans les écoles, les prisons, les hôpitaux, etc. ? Faut-il octroyer un jour de congé “flottant” à prendre pour une fête religieuse ? Faut-il rendre obligatoire un parcours d'intégration civique ?... Sur ces questions notamment, la présence en Belgique d'un grand nombre de personnes immigrées ou d'origine immigrée issues des communautés musulmanes, ne cesse de susciter débats, polémiques, inquiétudes, interrogations et clichés.

Selon le sociologue Felice Dassetto (UCL), la Région bruxelloise compte 250 000 musulmans (NdLR : pour près de 627 323 musulmans en Belgique en 2010 ⁽¹⁾), soit “l'une des entités européennes avec la plus forte concentration musulmane”.

“Si l'on regarde une histoire longue, le débat sur la culture est posé par la génération qui maîtrise les codes de la société dans laquelle elle vit, indique Nouzha Bensalah, chargée de projet au service Emploi-Formation à la Direction générale de la culture du Ministère de la Communauté française. Dans les années 60, avant leur émigration, nos mères étaient voilées au Maroc. Elles ont dû se dévoiler pour être photographiées pour obtenir leur passeport et pouvoir partir. Ce dévoilement qui signifiait la sortie des femmes, leur soustraction à la ‘couverture’ patriarcale, fut, dans la société d'origine, vraiment considéré comme un scandale, comme la pire des transgressions. Arrivées en Europe, elles ont, en quelque sorte, été plus encore ‘mises à nu’ puisqu'elles ont vécu comme des occidentales, adoptant les codes vestimentaires du pays d'accueil, se déplaçant plus ou moins librement dans l'espace public, accédant au monde du travail, etc.”, raconte-t-elle. Cela étant, “ce n'est pas parce que ces pères et ces mères ont posé un certain nombre d'actes considérés comme transgresseurs parce qu'en apparence ils n'étaient pas en conformité avec les codes culturels ou religieux qu'ils avaient cessé d'être musulmans, de faire le Ramadan, de prier, etc. Seulement, la société belge ne s'en est pas préoccupée; elle n'a pas vu ou n'a pas voulu voir ce qui se passait sur le plan culturel”.

Cinquante ans plus tard, autorités politiques et opinion publique se focalisent, par contre, plus que jamais sur l'islam. Pourquoi ? “C'est là où la dimension de la globalisation est la plus forte”, explique le sociologue Andrea Rea (ULB). L'islam est globalisant, c'est-à-dire que l'on peut tout mettre dedans, avec des logiques internes et externes : il y a la question des mosquées en Belgique; et puis, il y a celles des minarets en Suisse, du Printemps arabe, etc. L'islam a cet élément de catalysation de l'opposition, qui est très fort. Cela en fait vraiment un problème parce qu'à un certain moment, on ne sait même plus en parler”. En Belgique, “il s'agit aussi d'une identité particulière qui, légitimement, revendique le plus une égalité de droits, ajoute-t-il. Par exemple, ‘pourquoi un professeur de religion musulmane n'est-il pas payé de la même manière qu'un professeur de religion catholique ?’. C'est donc parce qu'ils sont vindicatifs et plus revendicatifs que cela fait aussi plus peur”.

Un discours revendicatif qui fait particulièrement écho chez les jeunes des 2^e et 3^e générations. “Les jeunes générations ont un discours plus vindicatif: ‘Je suis ici, mais je suis différent’, poursuit le sociologue. On constate donc un clivage au sein des familles. D'un côté, les générations anciennes tiennent un discours de faveur : ils sont reconnaissants envers la Belgique. De l'autre, les jeunes, qui ont la nationalité belge, ont un discours du droit : ‘Je suis citoyen. J'ai des droits et mes droits ne sont pas respectés’.”

“Les parents avaient une conscience forte d'être là en transit et de passage, ce qui n'est plus le cas des générations suivantes, complète Nouzha Bensalah. La génération qui pose le débat culturel dans l'espace public, c'est une génération qui ne se voit pas de retour possible où que ce soit et qui, donc, ne peut pas fonctionner, dans le registre du religieux et de la culture, sur la parenthèse du temps qui définissait l'immigration ouvrière. Forcément, à un moment, il y a une génération qui retombe sur ses pattes et se dit : ‘Je suis belge; puisque né ou ayant grandi dans ce pays, je ne vais pas m'en aller. Donc, je suis belge mais autrement belge’.”

Un “autrement” qui représente aujourd'hui tout le défi de l'intégration. Pour M^{me} Bensalah, “il s'agit d'interroger les éléments d'exclusion mis en œuvre par la société belge au regard de l'irréversible présence en son sein de cet Autre (qui ne vient plus d'ailleurs)”. Elle pointe dans les dynamiques so-

ciales des années 70 et 80 “deux mouvements conjugués qui ont procédé par exclusion des minorités turques et marocaines”. Premièrement, “la fin de la classe ouvrière et l'érosion de l'intégration via des solidarités locales telles qu'elles pouvaient exister entre les Espagnols, les Italiens,... et les derniers arrivés dans ces quartiers populaires. La récession et la crise économique s'installant, elles ont mis fin aux idéologies fortes qui nouaient l'intégration autour du travail via l'action des syndicats”. Elle poursuit : “Les hommes, de plus en plus exclus du travail, étaient en perte de fonctionnalité et de statut social. Or, les familles immigrées s'étaient structurées autour de projets forts ayant pour moteur la réussite matérielle des pères via le travail, la gestion familiale pour les mères et la scolarisation pour leurs enfants. En perte de ressources et en panne de projets, c'est aussi la fin des rêves, et de nombreuses familles vont désespérément s'accrocher à la perspective de la scolarisation de leurs enfants. Mais quelque dix ans après, au moment où ces jeunes deviennent de plus en plus visibles dans l'espace public, le bilan de cette scolarité pour de nombreux jeunes dans les quartiers populaires est loin d'être positif”.

Deuxièmement, “cette émergence dans l'espace public des jeunes, surtout des garçons, identifiés pour leur non intégration aux mondes scolaire et professionnel, a ouvert grand les portes sur un discours d'ethnicisation de ces minorités et sur toute cette analyse, à mon sens immonde, quant à leur impossible intégration du fait de caractéristiques culturelles et/ou religieuses spécifiques. C'est là qu'a démarré ce chantier énorme, dont on ne se dépêtre toujours pas”.

“Jusqu'en 1985, enchaîne Fabienne Brion, professeur à l'UCL, dans les politiques publiques, ce ne serait venu à l'idée de personne de cibler les Turcs et les Marocains en tant que ‘musulmans’. On parlait d'immigrés, d'étrangers ou de ‘personnes issues de l'immigration’. Mais au fur et à mesure qu'au niveau du droit des étrangers, de leur statut et de l'accès à la nationalité, les différences s'érodaient avec la population nationale, la manière de rendre l'autre différent est de plus en plus devenue la religion. Si l'on définit une sorte d'ennemi intérieur en le définissant par rapport à l'islam, il ne faut pas s'étonner qu'à un moment donné les personnes ainsi ciblées reprennent les signes de cette identification,

au-delà même de leur parcours proprement religieux. On est en train de créer ce qu'on dénonce”.

L'exemple le plus criant concerne le port du voile. “La politisation du port du voile a pour effet qu'au lieu de diminuer le comportement, elle l'augmente par réactivité”, indique-t-elle. C'est un fait, les femmes musulmanes portent davantage le voile et de façons différentes. “C'est la résultante de plusieurs tendances, explique M^{me} Brion. D'une part, la volonté, en tant que citoyennes, d'être reconnues dans tous les aspects de leur identité, y compris religieuse et culturelle : refus d'être réduites, comme les travailleurs migrants le furent, à une ‘force de travail’. D'autre part, la réaction à un discours islamophobe, perçu comme profondément hypocrite – donner des leçons d'égalité aux enfants de personnes qui furent discriminées en tant qu'étrangers est peu convaincant –, discours sur lequel certains entrepreneurs ‘religieux’ peuvent aisément surfer”. De même, pour Fabienne Brion, “tous les musulmans savent que chaque fois que la question du foulard revient à l'avant-plan, c'est qu'il y a un enjeu de hiérarchisation des non-musulmans par rapport aux musulmans. Les descendants des colonisés ont une mémoire”.

Comment dès lors vaincre ces tensions hiérarchiques et mettre en place un véritable processus d'intégration ? “La grande différence entre les années 60 et aujourd'hui, estime Andrea Rea, c'est qu'il y a une zone d'intolérance : les gens doivent parler la langue du pays où ils émigrent. C'est notamment le cas en Flandre. Ces nouvelles politiques dites ‘d'intégration civique’ ont comme obsession de dire qu'il y a eu un échec de l'intégration dans le temps parce qu'on n'a pas forcé les gens à connaître la langue. Elles ont également l'obsession de faire suivre aux immigrés des cours sur les institutions et la démocratie du pays”. Pour le sociologue de l'ULB, “la question de la langue est utile, mais il faut des politiques pro-actives d'intégration, ce qu'on n'a pas eu”.

Aujourd'hui, les politiques d'intégration divergent : “En France, par exemple, l'Etat fournit les conditions de l'intégration alors qu'aux Pays-Bas l'Etat exige les preuves de l'intégration. Mais l'histoire nous a montré que la plupart des gens s'intégraient dans les groupes. Moins les groupes sont individualistes, plus l'intégration peut se faire...”

→ (1) CHEREF-KHAN (C.), LEMAIRE (J.) (2011), Une majorité musulmane à Bruxelles en 2030 : comment nous préparer à mieux “vivre ensemble” ?, Bruxelles, La Pensée et les Hommes, p. 150.

L'islam, au-delà des polémiques

Reportage au cœur des traditions

Un mariage des Mille et une nuits

Btissam (24 ans) et Adil (30 ans) se sont mariés à Bruxelles, selon les rites tangérois. "La Libre" a suivi Btissam pendant les trois jours de préparatifs et la fête du mariage. Ou comment être belge et préserver ses racines marocaines.

Mercredi midi. Dans une maison bruxelloise discrète du haut de Molenbeek-Saint-Jean, les prochaines heures vont ouvrir un nouveau chapitre dans la vie d'une jeune femme : Btissam, 24 ans, va unir son destin à Adil, 30 ans. Tous deux belges d'origine marocaine, ils ont décidé de se marier en Belgique, selon les traditions de Tanger, ville natale de Btissam, après avoir célébré l'été dernier leurs fiançailles au Maroc.

Régi par de nombreuses traditions et coutumes ancestrales, le mariage marocain peut être fêté pendant trois à sept jours, selon les régions, la taille et la richesse des familles. "Dans des pays comme le Maroc et la Turquie, le mariage reste l'un des piliers de ce qui fait la communauté. Mais aussi de ce qui permet une forme de reconnaissance sociale, c'est-à-dire le passage du statut de cadets sociaux au statut d'ainés sociaux", décrypte Jacinthe Mazzocchetti, docteur en anthropologie et chargée de cours à l'UCL. Le mariage est un rite, une cérémonie beaucoup plus communautaire qui continue à lier des familles, des groupes".

Pour la future mariée, les préparatifs débutent toujours par un bain purificateur au hammam. C'est entourée d'une petite dizaine de femmes – ses meilleures amies, sa sœur, sa tante, sa cousine,... – que Btissam va se rendre au bain public de la chaussée de Gand.

Mais pour l'heure la jeune femme, qui vit toujours chez sa maman, met la dernière main aux présents destinés aux employées du hammam. Dans le salon familial, décoré avec goût, à l'orientale, de tapis moelleux et de fauteuils de velours brun et aubergine, trône un grand plateau argenté au couvercle conique. Appelé "mkabe", il est garni d'un pain de sucre, de henné séché, de gâteaux et zakouskis, de thé et de pains à l'anis ainsi que de bougies. Btissam emmènera également au hammam un coffret renfermant des sous-vêtements, un caftan et un pantalon blancs, et des babouches blanches. "Tout est neuf, sourit-elle. A partir d'aujourd'hui, tout ce que je vais porter est nouveau. Normalement, au Maroc, cela dure les sept jours précédant le mariage et sept jours après le mariage. Cela symbolise le début d'une vie nouvelle". Heureuse, mais aussi un peu angoissée, Btis-

sam s'inquiète: "On est déjà en retard!". Une amie la rassure rapidement: "Mais, non! Il n'y a pas d'horaire dans les mariages chez nous. C'est ça qui est cool!"

Jamila, la maman de Btissam, revenue de quelques emplettes, s'affaire, elle aussi. Elle tire un drap de satin blanc sur le divan principal du salon, surmonté de deux bougeoirs en argent, et dresse une petite table d'une bouteille de lait – "tout ce qui est blanc porte bonheur", informe Jamila –, de sucre, d'une boîte de mouchoirs en papier et d'un bol. Tout doit être prêt pour apposer en soirée le henné sur les mains et les pieds de sa fille. "J'essaie de respecter les traditions mais ce n'est pas toujours facile. Elle m'a ruinée, commente en riant Jamila. J'ai voulu offrir à ma fille tout ce que je peux en respectant nos traditions même si nous vivons dans un autre pays". L'anthropologue Jacinthe Mazzocchetti relève: "Le mariage est un moment où l'on peut démontrer, en particulier dans le cadre de la migration, à la famille d'ici et de là-bas que l'on a réussi, en tout cas que l'on n'a pas tout raté. On prouve aussi à la communauté qu'on vit en Occident mais qu'on ne l'a pas lâchée".

Assises autour de la table du salon, où cinq pyramides de pâtisseries marocaines aux noix, à la fleur d'oranger ou encore aux dattes attendent d'être dégustées, la petite dizaine de femmes lancent l'ambiance en l'honneur de Btissam. Darbouka ou bendir – instruments de percussion –, à la main, elles entonnent chants traditionnels, premiers "youyou" et "slate et sleme" – chant religieux en faveur d'un mariage réussi – qui accompagneront Btissam tout au long des festivités matrimoniales.

C'est dans cette joyeuse atmosphère que Btissam finit de se préparer. Aidée d'une amie, elle revêt le "Hayek", tissu immaculé blanc en laine, "que nos arrières grands-mères portaient déjà", précise-t-elle. Le Hayek noué sur une épaule et la main droite dégagée pour rabattre le tissu le long de son visage, Btissam s'engouffre dans une voiture en direction du hammam. Dans la rue, chants et "youyou" résonnent, sous le regard de quelques badauds.

L'arrivée au hammam est tout aussi enjouée. Deux enseignes – "Bain

pour dames" et "Bain pour hommes" – indiquent aux usagers l'entrée à emprunter. L'accueil est convivial et chaleureux. Tout le petit cortège grimpe à l'étage pour débarrasser Btissam de son Hayek. Très émue, la jeune femme embrasse sa mère, qui ne l'accompagnera pas à l'intérieur du bain public. Une fois dévêtues, les femmes escortent, bougies allumées à la main, Btissam jusqu'au hammam. Les vapeurs d'eau chaude font transpirer les corps tandis que des seaux d'eau froide viennent resserrer les pores. A l'aide de gants de crin, les femmes se frictionnent au savon noir et se frottent le dos entre elles. Ici, ni tabou ni complexe ni jugement. La féminité s'épanouit, à l'état brut, sans artifice. Retirée dans un coin plus intime, Btissam se fait chouchouter, entre soins et massages divers.

Après plus d'une heure et demie, la future mariée est fin prête pour revêtir ses nouveaux vêtements et reprendre le chemin de la maison, toujours au rythme des chants et des "youyou" de ses proches qui, cette fois, se sont toutes habillées d'une "djellaba", traditionnelle tunique longue à capuchon car "c'est plus pratique", indique Hajar, 21 ans, sœur cadette de Btissam.

En ce début de soirée, d'autres amies et connaissances de Jamila et Btissam arrivent peu à peu pour la "Nkiche" ou "soirée du henné". En cuisine mijote un couscous dont les effluves épicés emplissent toute la maison et ouvrent grands les appétits. Un plat minutieusement concocté par une cuisinière rompue à cette préparation depuis une vingtaine d'années.

Btissam et le petit groupe du hammam ont, elles, grimpé à l'étage pour s'approprier pour la soirée, qui s'annonce longue. Sous les "youyou" et "slate et sleme", la vingtaine de convives, coiffées, maquillées, parées de scintillants bijoux et vêtues de caftans colorés, s'installent dans le salon. Celles qui le désirent, se font apposer du henné sur une main.

Il est près de 19h lorsqu'apparaît Btissam, le visage totalement dissimulé sous un voile blanc pailleté d'argent et brodé de perles, appelé "le-zar". Assise sur le sofa, elle présente ses mains et ses pieds à Hafida, artiste-calligraphe et "nekacha". Cette professionnelle du henné va, pendant

plus de deux heures, lui décorer l'intérieur et l'extérieur des mains et des pieds de dessins au henné, incrustés d'une pâte de couleur brillante rouge, dorée, émeraude,... Un rite destiné à porter joie et bonheur à la future mariée et à son couple.

Un encensoir a également été déposé près de Btissam. Sofie, amie de la famille, prend une poignée de grains d'encens qu'elle frotte en divers endroits sur le corps de la jeune femme avant de les jeter dans l'encensoir et de lui faire inhaler la fumée quelques instants. "C'est pour protéger la mariée du mauvais œil, de tous les maux, du Diable, de la maladie, des mauvaises personnes", souffle-t-elle.

Service du traditionnel thé à la menthe et de ses goûteuses pâtisseries puis du couscous, la soirée s'achèvera tard dans la nuit, en chansons, danses et musique.

Jeudi midi. Au domicile de Jamila, c'est l'effervescence. Coups de klaxons, musiques, "youyou", Btissam et Adil ont embarqué à bord d'une Mercedes grise. Direction le château du Karrevel pour célébrer leur mariage civil. Pour lui, costume noir et cravate blanche rayée de noir. Pour elle, robe de satin blanc, épaules et cou pudiquement couverts, et foulard blanc se muant en voile nuptial pour cacher ses cheveux. "Je porte le voile (NdLR : foulard) mais de manière un peu moderne. J'essaie de concilier les deux. Et comme cela, je peux porter des boucles d'oreilles", confie la jeune musulmane.

L'arrivée du couple, un peu intimidé, dans la vaste cour pavée du château est accompagnée d'un groupe folklorique de Dakka Merakchia, troupe typique du sud du Maroc. "Ca met de l'ambiance!", s'exclame Btissam. Suivis de leurs deux témoins masculins respectifs, Btissam et Adil pénètrent dans la salle officielle des mariages pour l'échange des consentements et des alliances. "La religion nous oblige à avoir au minimum deux témoins masculins pour le mariage civil, explique Btissam. S'il n'y a pas d'homme du tout, il faut quatre femmes. Ce n'est pas une question d'inégalité. C'est juste que pour nous, l'homme est un homme de parole, qui préfère mourir et ne va pas changer sa parole". Avec leur livret de mariage,





Btissam et Adil pourront ensuite se rendre au Consulat du Maroc qui “validera et reconnaitra notre mariage”.

Comptable à mi-temps, Btissam a dû accorder ses obligations professionnelles avec les impératifs de son mariage. “Dans la tradition, la mariée, quinze jours avant son mariage, ne sort plus de la maison hormis le jour du hammam et le jour où elle quitte définitivement le domicile familial, raconte-t-elle. Mais en Belgique, je ne me le permets pas. J’ai travaillé jusqu’à vendredi pour boucler mon travail avant de partir en congé. Je concilie donc traditions marocaines et vie en Belgique. J’essaie de trouver un juste milieu. On est dans une société où les gens deviennent de plus en plus compréhensifs”.

Quelques heures plus tard, c’est dans le décor insoupçonné d’une maison typiquement marocaine de la chaussée de Ninove que Jamila et Btissam vont recevoir à dîner près de 120 femmes à l’occasion de la “Lila Sghera” ou “Petite nuit”. Une dizaine de tables ont été dressées et, dans le fond de la pièce, s’élève un trône blanc et or orné de trois coussins. Peu à peu, les hôtes affluent dans un festif de couleurs et de féminité exaltée: riches tissus, soies, satins ou velours pour les caftans, parures, coiffures et maquillages travaillés.

Un orchestre traditionnel de femmes anime la soirée. On discute, on chante et on danse tandis que Btissam demeure, entourée de quelques proches, dans une petite chambre, à l’abri des regards. “La mariée doit être cachée. C’est la tradition. Personne ne peut voir mon visage. Ça ne me dérange pas. Je peux me reposer”, affirme-t-elle, la mine un peu fatiguée.

Vers 00h15, Btissam fait son entrée dans la salle principale. Totalement recouverte par le “lezar”, elle se dirige vers le trône, précédée de deux demoiselles d’honneur tatouées d’un trait sur le menton et entre les yeux, et qui portent une bougie. La musique se fait plus intense. L’émotion aussi. Assise sur le trône, elle garde les yeux clos, chaque main posée sur un coussin. Tandis qu’une Marocaine immigrée de longue date récite des

“anasheed”, chants religieux, Btissam se lève pour procéder à la tradition du “Hakid lezar”. Doucement, elle échange son “lezar” avec le voile brodé doré que porte sa tante. “La mariée choisit une femme, mariée et non-divorcée, dont elle envie le bonheur et la vie de couple. L’échange de voiles marque le passage au statut de femme mariée. C’est aussi pour que Btissam reste toujours avec son mari”, explique l’une des convives. Btissam, qui s’est rassise sur le trône, demeure immobile, les yeux fermés. Claquements de main, chants religieux scandés, l’émotion emporte l’assistance. Les larmes coulent sous le voile de Btissam. Quelques gouttes de fleur d’oranger sont jetées dans la salle. Btissam regagne sa chambre. On ne la reverra plus ce soir. Ses hôtes, elles, se délectent encore d’un copieux menu oriental – salade de taboulé, beignets, poulet et tajine aux pruneaux.

Samedi, 19h30. Dans un bel hôtel du centre de Bruxelles, les proches de Btissam veillent au grain. Ce soir, c’est le “Dhor” ou “Grande nuit”, l’apothéose du mariage de Btissam et Adil. Au bout du hall d’entrée se dressent deux grandes arcades dorées, invitant les convives, accueillis par un orchestre marocain traditionnel, à rejoindre la salle de réception. Près de 300 femmes sont attendues. Sur les tables sont servis un verre de lait et une date fourrée aux amandes, signes de bienvenue. Une imposante méridienne argentée éblouit de mille feux le fond de la salle. Toute cette magnificence “veut marquer une forme de réussite sociale et économique: l’enjeu est de faire un bon mariage, c’est-à-dire un mariage qui respecte bien les anciens et toute une série de codes qui permettent aux migrants de retrouver leur honneur”, analyse le docteur en anthropologie Jacinthe Mazzocchetti. Il y a aussi parfois des emprunts lourds et des dettes. Mais à ce moment-là, on ne peut surtout pas se permettre de perdre la face, sinon l’honneur est fini”.

En vis-à-vis, dans une salle plus petite, festoieront une petite cinquan-

taine d’hommes proches d’Adil. “C’est typique de la région de Tanger que les hommes et les femmes ne se mélangent pas pendant le mariage, même si ces derniers temps certaines familles organisent des mariages mixtes, renseigne Hajar. Mais Btissam et Adil ont choisi de bien les séparer comme cela les femmes sont plus à l’aise entre elles. Elles peuvent se lâcher car, en général, en la présence des hommes, elles sont plus réservées”. Et de fait, pour cette occasion, tout n’est que faste et appareil: la décoration, rutilante; les caftans, somptueux; les bijoux, clinquants; les coiffures et maquillages, sophistiqués; la musique, tonitruante; et les danses, sensuelles. “Il est très rare que les filles marocaines se marient à l’européenne”, observe Karima, gouvernante, dont l’hôtel organise environ deux mariages traditionnels marocains par mois. “C’est le rêve de toutes les petites filles d’avoir un mariage de princesse”, confirme Hajar. Une princesse qui, selon ses désirs, les moyens de sa famille, le temps et la région du Maroc, change au cours de cette soirée trois à sept fois de robes. “Vouloir une cérémonie qui respecte une série de traditions se situe dans l’interstice: je vis ici même si je n’y trouve pas tout à fait ma place ou si je n’y suis pas tout à fait acceptée, mais je ne renie pas l’autre part de moi-même, marocaine”, expose l’anthropologue. C’est une manière de jongler avec les identités multiples et de faire reconnaître cette part de soi”.

C’est sur le coup de minuit que Btissam, jusqu’alors retirée dans sa suite, se révèle enfin à ses hôtes. Vêtue de la “cheda”, robe traditionnelle tangéroise ornementée d’une parure de dix kilos d’or, de perles et de pierres précieuses, elle traverse la salle, lentement, en musique et au rythme des “youyou”, jusqu’à la méridienne pour une rapide séance photos. Deux heures plus tard, elle réapparaît, au côté de son époux habillé d’une djellaba crème, en magnifique robe de velours bleu roi brodée d’or. L’un et l’autre prennent place dans deux trônes, “Ammaria” pour elle et “Meida” pour lui, élevés par quatre porteurs. Heureux et très

émus, ils saluent les convives. Le temps de danser quelques pas et de poser sur la méridienne pour quelques photos, les voici déjà qui quittent la salle.

Rassasiée d’un méchoui, d’un tajine de poulet, et de fruits frais, l’assistance découvre vers 4h du matin l’ultime robe de Btissam. Cette “Amira” (“robe de princesse”), Btissam l’a choisie blanche et argentée, plus “Mille et une nuits” que jamais.

“J’ai terminé ma mission, glisse, soulagée, Jamila. Pour une maman, il est important que sa fille reste vierge et vive chez elle jusqu’au dernier moment, avant de la confier à son époux”. Btissam, qui a ressenti un vrai “coup de foudre” pour Adil, se souvient: “Dès que les filles atteignent la puberté, on leur martèle de se préserver, mais au bout d’un moment, les parents leur font confiance. Au regard de la religion, on doit se préserver. Mais, au-delà, c’est beau de tout découvrir avec l’homme de sa vie”. Selon Jacinthe Mazzocchetti, “l’idée de la virginité, surtout ce qu’elle représente pour les familles et parfois certaines jeunes filles très croyantes, peut vraiment faire sens”. Pour d’autres, “c’est plutôt une contrainte sur le fil entre ce qu’elles souhaiteraient faire et vivre de leur adolescence et toutes les pressions familiales”. Si cela reste un symbole très important, une question d’honneur, “il y a toutefois beaucoup de dérives: le nombre de reconstructions d’hymens est en explosion dans les centres de planning; et puis il y a toute une série de pratiques sexuelles qui permettent de rester ‘vierge’”.

Dimanche, le soleil pointe déjà le bout de ses rayons lorsque s’achève la fête. Des étoiles plein les yeux, Btissam et Adil s’envolent en lune de miel pour Istanbul, en Turquie. “C’est un pays qui m’a toujours attirée, s’enthousiasme la jeune mariée. J’aime bouger, visiter, découvrir. Et puis, on pourra manger ce que l’on veut car on sait que c’est halal.”

1^{re} génération : du Maroc à la Belgique

Fatima, la rebelle

Fatima a quitté Meknès à 19 ans, en 1969, pour venir travailler en Belgique, comme domestique interne.

Une tranche de vie chargée de souvenirs douloureux.

A 19 ans, elle n'avait jamais rien connu d'autre que Meknès – la cité impériale érigée dans le nord-ouest du Maroc –, ses vallées fertiles et ses campagnes plantées d'oliviers, d'arbres fruitiers et de légumineuses, ondoyant au gré des saisons. Jusqu'à l'été 1969...

Assise dans le salon oriental au décor épuré de sa maison à Evere, Fatima⁽¹⁾, l'aînée d'une fratrie (deux filles et cinq garçons), aujourd'hui âgée de 61 ans, se souvient : *"J'ai été à l'école arabe jusqu'en 3^e secondaire. Comme je n'avais pas fait de grandes études, je n'avais pas accès à l'emploi. Mais, surtout, j'ai reçu une éducation très stricte. Nous n'étions que deux filles. Nous étions donc bien tenues à la maison : nous ne pouvions pas nous éloigner de la ville pour aller chercher du boulot."* Coincée dans le foyer familial et sans perspectives, Fatima voit toutefois une opportunité d'emploi se profiler, grâce à l'une de ses tantes.

"Un Belge a expliqué à ma tante qu'il cherchait quelqu'un pour venir travailler chez lui. Ma tante en a touché un mot à ma mère et l'a convaincue. Car ce n'était pas facile pour une jeune fille de quitter ses parents sans être mariée", explique Fatima. La jeune Marocaine est donc engagée pour un essai de deux mois comme jeune fille au pair pendant les vacances scolaires. *"Ces Belges, parents de quatre enfants, possédaient des vignobles dans le Midi de la France. Je suis restée en France pendant les deux mois d'été. Puis, comme ils étaient contents de mon travail, je suis retournée avec eux en Belgique, à S-Gilles. Munie d'un permis de travail – un permis B –, j'étais domestique interne : je m'occupais des enfants et du nettoyage."*

Mais Fatima déchantée très vite : *"Cette famille vivait dans une grande maison, un hôtel de maître. Je travaillais du matin au soir. Le week-end, je les accompagnais à leur maison de campagne, près de Gasbeek. Le dimanche, après la vaisselle du midi, je pouvais sortir. Je retrouvais alors une autre jeune fille marocaine, également domestique interne. Je sortais vers 14h mais je devais être rentrée à 18h pour retourner à Bruxelles".* Quatre heures de temps libre... *"Ce n'était donc pas du tout un jour de congé !"*, s'exclame-t-elle. Fatima ne tarde pas à *"se révolter"* : *"un dimanche après-midi, mon amie et moi nous sommes fait agresser par des jeunes. J'ai donc dit à mes employeurs que je voulais un autre jour de congé".* Elle

hérite alors du mercredi après-midi... *"pour conduire les enfants à la piscine"*.

Séparée des siens, seule dans un pays qui lui reste encore inconnu, Fatima n'en demeure pas moins une jeune femme de caractère. *"Quand ça n'allait pas, je répondais à mes patrons : ça ne leur plaisait pas. A la fin, j'en avais ras-le-bol et j'ai fait de mon nez. Mes employeurs m'ont dit que si je n'étais pas contente, je pouvais partir. Mais partir où ? Je ne connaissais personne."*

Elle paie sévèrement son impétuosité. *"En décembre, ils portaient toujours skier en Autriche. Ils m'ont laissée seule en leur absence, avec une liste de tâches à accomplir : nettoyer les vitres, faire la lessive, faire briller le cuivre, cirer les meubles et le parquet, repasser, etc."* Désespérée, elle se réfugie dans le jardin pour pleurer, ce que ne tarde pas à remarquer sa voisine. *"Elle m'a demandé :*

'Pourquoi pleures-tu ? Je lui ai répondu : 'Je ne peux pas sortir, ils m'ont enfermée et ont confisqué mes papiers'.", fond en larmes Fatima en ravivant ces souvenirs.

Touchée par la détresse de la jeune Marocaine, sa voisine lui fait escalader le mur à l'aide d'une échelle. *"Elle m'a fait à manger et on est restées à parler. Puis, elle a pris le bottin téléphonique et m'a transmis le numéro du Consulat du Maroc en Belgique, qui m'a alors refait un*

passport."

Malgré tout, Fatima n'ose pas porter plainte. Et continue d'encaisser les privations : *"je ne pouvais plus recevoir de coups de téléphone ni sortir. Mes patrons m'avaient même supprimé mon 'congé' du mercredi après-midi. C'est comme ça qu'un jour je me suis révoltée. Mon patron m'a alors dit : 'Vous pouvez partir, si vous voulez' et je suis partie comme ça, à l'aventure"*.

N'ayant nulle part où se réfugier, Fatima décide de passer la nuit à la Gare du Nord. *"J'avais très peur"*, se souvient-elle. Au petit matin, *"un groupe d'enfants qui portaient en colonies de vacances est monté dans un train. Peu après leur départ a accouru une dame avec sa fille. Elle m'a demandé si j'avais vu les enfants et je lui ai répondu que leur train était déjà parti"*. Fatima sympathise rapidement avec la maman, également d'origine marocaine, et lui explique sa situation. *"Comme cette dame travaillait et que les colonies de vacances venaient de tomber à l'eau, elle m'a dit : 'Si tu es sérieuse, tu peux venir avec moi à la maison. Tu t'occupes de ma fille et je t'aide à trouver du boulot..."*

Pendant qu'elle s'occupe de la fillette, Fatima rédige quelques lettres en

arabe, contre un peu d'argent. *"Puis la dame marocaine m'a trouvé un travail dans une auberge de jeunesse, à la rue Verte à S-Josse. C'est là que j'ai rencontré mon futur mari"*, sourit Fatima. Originaire de Casablanca, il était resté logé à l'auberge avant de rallier la Grande-Bretagne où il avait décroché un contrat de travail. *"Je n'avais pas encore 21 ans quand je l'ai rencontré. Or, la majorité était fixée à 21 ans. Ma mère ne comprenait pas pourquoi j'avais besoin d'un certificat de célibat et elle ne me l'a pas envoyé. A 21 ans, j'ai appris qu'on pouvait se marier sans l'accord des parents, ce que j'ai fait. Mais cela m'a coûté quatre ans de ma vie pendant lesquels je ne suis pas retournée au Maroc"*.

Au pays, en effet, rumeurs, jalousies et affabulations n'épargnent pas les jeunes mariés : *"Ma mère, qui avait vu une photo de mon époux portant les cheveux longs, pensait qu'il était un hippie. D'autres racontaient qu'il fumait et se droguait. Mes parents étaient furieux"*. Fatima ne renouera avec eux que lorsqu'une lettre l'alertera que son père a eu un accident et que l'un de ses frères est décédé. Son fils a alors déjà deux ans.

En Belgique, la vie de Fatima est loin d'être un fleuve tranquille. *"Je n'avais qu'un permis B de travail. Notre mariage ne permettait pas à mon mari de rester en Belgique et d'avoir des papiers"*. Son mari menacé d'expulsion, Fatima reçoit l'aide d'une association qui leur trouve un emploi de domestique interne dans un château. *"Mon mari accompagnait notre patron à la chasse et moi, je travaillais au château, à l'intendance"*. Pendant ce temps, *"une dame belge s'était proposée pour s'occuper de mon fils, qui avait alors sept ou huit mois, car mes patrons ne voulaient pas que je le garde près de moi"*.

Des cinq années qu'elle a passées au château, Fatima se rappelle une anecdote tout particulière mais surtout révélatrice... *"Le patron me donnait toujours la clé de la cave. Je me disais : 'Il a confiance en moi'. Mais en réalité, il me confiait la clé parce qu'il savait qu'en tant que musulmane, je ne buvais pas. Un jour, il m'a demandé d'aller à la cave et de prendre une bouteille. Elle était tout crasseuse et l'étiquette était moisie. Je l'ai prise et j'ai retiré l'étiquette. Puis, je l'ai nettoyée avec du savon et l'ai rendue brillante parce qu'il m'avait donné un panier en argent pour l'y déposer, rituelle. Je pensais que c'était pour ne pas la casser et non pour ne pas mélanger le vin. Quand mon patron est revenu, il a crié : 'Qu'as-tu fait à cette bouteille ? Espèce d'imbécile !'. Je lui ai dit : 'Monsieur, elle était dégueulasse'. Il m'a répondu, énervé : 'Il n'y a pas plus dégueulasse que toi'"*.

Lorsqu'elle quitte le château, Fatima est encouragée par la gardienne de son fils à suivre une formation, dispensée par des religieuses, pour devenir aide-soigniers. *"Chaque fois que je faisais des fautes en français, elles me corrigeaient. Mes stages étaient bons, mais je peinais à suivre les cours théoriques. Elles ont alors enregistré les cours sur des cassettes et j'ai appris comme ça, se félicite-t-elle. La formation a*

duré neuf mois, puis j'ai été engagée au centre familial de Bruxelles. J'y ai travaillé jusqu'à ma prépension".

Installée en Belgique depuis plus de 40 ans, Fatima confie s'être *"toujours sentie marocaine"* même si la Belgique est un pays qu'elle *"aime beaucoup"*. Au fil du temps, elle a constaté des changements de mentalité au sein de la population belge. *"Quand j'ai émigré, il y avait beaucoup de solidarité. Par exemple, je recevais des jouets, des vêtements pour le petit. Maintenant, c'est fini tout ça. Sans doute, parce que nous sommes plus nombreux..."* Mais aussi chez les immigrés. *"Les immigrés de la première génération, nous étions là pour travailler, mais avec l'espoir de pouvoir retourner un jour au pays. Aujourd'hui, les nouvelles générations d'immigrés, dès qu'ils s'installent, ils cherchent à avoir la nationalité belge alors que moi, je ne l'ai eue qu'en 1989, 20 ans après être arrivée en Belgique !"*

Si Fatima a toujours *"essayé d'aller vers les Belges"* en évitant d'habiter dans des quartiers à forte concentration maghrébine, elle regrette aussi *"la crainte que les Belges ont de se sentir envahis dans leurs quartiers"* par des voisins d'origine étrangère. Conséquence ? *"Aujourd'hui, dans notre rue, il n'y a plus qu'une seule personne du quartier qui nous parle encore"*. Paradoxalement, elle reconnaît aussi la pression larvée de sa communauté : *"A force de voir beaucoup de femmes immigrées qui portent le voile, on se dit que si on ne le porte pas, on a l'impression d'être différente des autres. Le voile devient donc plus culturel que religieux"*.

Retraitée, Fatima souhaite *"un jour retourner vivre au Maroc"* même si ses beaux jours sont liés à ce que ses enfants décideront – rester en Belgique ou partir au Maroc. *"Ma mère de 88 ans vit en Belgique, mais je n'aurais pas pu la placer dans un home. Nous ne sommes pas élevés dans cette perspective-là. Elle a donc vécu chez moi pendant 24 ans et maintenant, elle est chez mon frère. Moi, cela ne me dérangerait pas d'aller dans une maison de repos, mais qui soit quand même adaptée aux musulmans. Il ne faut pas se leurrer : on a rattrapé la culture occidentale."*

→ (1) Fatima est un membre actif de l'ASBL "Dar el Ward" (ou la Maison des roses). Fondée en 1991 par 17 femmes d'origine marocaine, cette association organise des activités spécifiques pour les femmes (natation, ateliers de paroles, ...), avec une attention particulière pour les femmes de la première génération, mais aussi des activités "mixtes" (voyages culturels, camps de vacances...). Toutes les activités organisées par l'ASBL visent en outre à venir en aide aux plus démunis.



1^{re} génération : de la Turquie à la Belgique

Söhret, la combative

Söhret est la première de sa famille à avoir quitté la Turquie pour l'Europe.

Elle a choisi de venir en Belgique à 16 ans, par mariage arrangé.

Pour pénétrer dans le salon de cette maison qui s'élève sur plusieurs étages, au cœur de Schaerbeek, tout convive est poliment prié de se déchausser tandis que Söhret, l'hôtesse des lieux, lui tend avec égard une paire de chaussons neufs.

Deux robustes fauteuils de velours bordeaux et un canapé garnis de coussins en satin crème entourent un épais tapis où s'enfoncent les pieds d'une étroite table en verre. Deux dressoirs chargés de vaisselle et bibelots occupent la pièce de part et d'autre. Sur le mur principal est suspendu un cadre-photo immortalisant le bonheur d'une jeune fille le jour de son mariage. "C'est ma cadette, désigne avec fierté Söhret. Elle a 27 ans. Elle a étudié le secrétariat médical. Maintenant, elle veut devenir infirmière et a repris des études. Mon mari et moi la soutenons à 100 %."

"Quand, en 1979, j'ai quitté ma ville natale, Eskisehir, dans le nord-ouest de la Turquie, pour la Belgique, j'avais 16 ans. J'avais vraiment le désir d'étudier, mais je n'ai pas pu le faire. C'est pour cela que j'ai toujours poussé mes trois enfants à faire des études", explique Söhret, aujourd'hui âgée de 49 ans.

Söhret est la première de sa famille à avoir quitté la Turquie pour la Belgique. "Les conditions de vie en Turquie étaient très dures à l'époque. Il n'y avait pas de travail et, surtout, si on n'étudiait pas, on n'avait rien. L'été, les Turcs qui avaient émigré en Europe revenaient au pays en visite. Ils racontaient qu'ils vivaient dans le luxe, jouissaient du confort matériel... Tout cela nous donnait envie et nous rendait l'Europe très attirante."

C'est lorsque la famille de son futur mari, établie en Belgique depuis 1975, prend contact avec la sienne pour arranger un mariage que Söhret – l'aimée de quatre enfants – voit s'ouvrir les portes de l'Europe. "Nos parents se sont rencontrés et les siens ont vu que j'avais bon caractère. Toute la famille de mon futur mari est alors venue en Turquie. J'ai rencontré mon futur époux qui a accepté le mariage. Une semaine plus tard, nous nous mariions. J'ai embarqué pour la Belgique en robe de mariée. A notre arrivée, il y avait un cortège d'une

dizaine de voitures qui ont déambulé dans Bruxelles. Puis nous sommes allés faire la fête dans une salle louée par ma belle-mère."

Bien qu'il s'agit d'un mariage traditionnel arrangé, "je me suis mariée de mon plein gré; si j'avais dit 'non' à cette union, mes parents ne m'y auraient jamais obligée, assure Söhret. J'étais sûre de ma décision car j'ai parlé avec mon futur mari. Il m'a promis qu'il allait s'occuper de moi, me soutenir et j'avoue qu'il a tenu toutes ses promesses".

Pour autant, la vie en Belgique de la jeune épouse est loin de l'Eldorado dont elle rêvait. "J'habitais dans la maison de ma belle-famille. Je partageais juste une chambre à coucher avec mon mari. Les deux premiers mois, je suis restée cloîtrée à la maison. Je pouvais uniquement sortir pour régler des documents administratifs à la commune. Je suppliais mon mari : 'S'il te plaît, laisse-moi un peu sortir, montre-moi un peu de terre, des parcs'. Quand on sortait, je ne voulais pas rentrer à la maison."

En tant que bru, Söhret doit quotidiennement s'astreindre à servir sa belle-famille, qui ne compte pas moins de 12 membres sous le même toit – "mon mari a sept frères et une sœur" : nettoyer, faire la vaisselle, laver et ranger le linge, cuisiner... "C'était vraiment très difficile, je n'avais que 16 ans. Quand je voulais faire quelque chose, je devais d'abord demander à mon mari puis à ma belle-mère et mon beau-père", évoque-t-elle, les larmes aux yeux.

Un an et demi plus tard, la jeune fille donne naissance à un petit garçon. "Mon fils avait six mois et j'étais enceinte de trois mois lorsque mon mari est parti deux ans en Turquie pour y faire son service militaire. Je me suis retrouvée toute seule; j'étais tellement triste que j'ai fait une fausse couche." Coincée à la maison, "j'avais besoin de bouger, d'avoir une activité. Ma belle-mère travaillait et je lui ai demandé si je pouvais travailler mais elle a refusé. Un jour, je l'ai suivie jusque sur son lieu de travail – elle était technicienne de surface. Son chef m'a vue et a dit : 'Ok ! On la prend'. C'est comme ça que j'ai commencé à travailler."



Ce n'est que trois ans après son arrivée en Belgique que Söhret retourne voir les siens en Turquie. Son époux y remplit alors toujours ses obligations militaires. "Je n'ai jamais coupé les liens avec ma famille. On s'écrivait. Mais être séparée d'eux a été très difficile; ils me manquaient beaucoup."

De retour en Belgique, ce n'est qu'au bout de six ans de vie commune dans sa belle-famille, que Söhret, son mari et leurs enfants emménagent, à proximité, dans leur propre maison. "Bien que nous habitons séparément, je me levais quand même le matin pour aller continuer mes tâches domestiques dans ma belle-famille, soupire Söhret. Je faisais le même travail, cela ne changeait rien. C'était comme ça : la belle-fille devait travailler et, mime-t-elle, fermer sa bouche, ses oreilles et ses yeux". Aujourd'hui, ajoute Söhret, soulagée, "ça ne se passe plus comme ça. Au contraire, c'est moi qui rends des services à ma belle-fille !"

Certes, "j'ai mes origines turques mais j'ai également passé la plus grosse partie de ma vie ici, 30 ans, donc je me sens belge aussi. La Turquie est la patrie où je suis née et la Belgique, celle où je vis. Il n'y en a pas une plus importante que l'autre", résume-t-elle simplement.

Maman de trois enfants de 31, 27 et 24 ans et grand-mère de quatre petits-enfants, elle confie : "Il m'est difficile d'envisager de retourner définitivement en Turquie. Je n'ai travaillé que dix ans car j'ai des problèmes de santé mais mon mari travaille toujours. L'idée serait donc plutôt d'aller en Turquie pour de longues périodes au moment de sa pension" car "nos enfants ont choisi de rester ici".

"En tant que parents, précise-t-elle, nous avons tout fait pour que nos enfants puissent avoir les meilleures conditions pour s'intégrer en Belgique. Nous avons

essayé de les soutenir par rapport à la culture d'ici, de leur donner les meilleurs outils pour qu'ils puissent accéder à un meilleur niveau et ne pas, comme nous, travailler dans le secteur du nettoyage ou de l'entretien."

Dans le même temps, Söhret a veillé à ce que ses enfants préservent leurs racines turques et à ce qu'ils connaissent les fondements de l'islam. "Je suis croyante, je ne vais jamais dormir sans avoir lu quelques lignes d'une prière. J'ai transmis tout mon savoir religieux à mes enfants. Maintenant, qu'ils pratiquent ou non, c'est leur choix."

Söhret porte le voile depuis qu'elle a 43 ans, mais "cela ne m'empêche pas d'avoir des liens sociaux. Je pense qu'il y a un regard très cliché vis-à-vis des femmes qui mettent le voile. Or, il s'agit d'un choix personnel. La religion n'oblige aucune femme à se voiler. Moi, depuis toute petite, j'avais ce souhait-là, confie-t-elle. L'islam véhicule des valeurs importantes dans la vie : ne pas voler, respecter sa parole, ne pas mentir, aider autrui... Tout ce terrorisme dont on montre les images dans la presse n'a rien à voir avec la religion", balaie-t-elle d'un geste de la main.

En Belgique, "j'ai eu la chance de toujours rencontrer des personnes très ouvertes. En revanche, en Turquie, dans les grandes villes, certains me regardent de haut parce qu'ils se disent modernes et considèrent le port du voile comme une régression... Ici, les Belges ont du respect pour cette différence". C'est qu'au fil du temps, un fossé culturel s'est creusé entre les "Turcs d'ici" et ceux de "là-bas". Pour preuve, "les jeunes Turcs d'ici préfèrent se marier avec des Turcs d'ici. Il y a également de moins en moins de Turcs qui émigrent en Belgique car ils ont ouvert les yeux : ils savent que les conditions de vie ne sont plus les mêmes qu'il y a 30 ans".

"Il y a un regard très cliché vis-à-vis des femmes qui mettent le voile. Or, il s'agit d'un choix personnel."

2^e génération : du Maroc à la Belgique

Laila, 48 ans, est arrivée de Tanger en 1976.

Maman de quatre enfants, elle veille à leur inculquer à la fois les valeurs de l'islam et le respect de la vie en Belgique.

Les cheveux bruns coupés en un carré court, le teint mat et le regard doux, Laila ⁽¹⁾, pantacourt gris clair et tunique mauve, affiche un sourire bienveillant. Son petit-fils de deux ans dans les bras, elle explique d'une voix chaleureuse : "Ma fille aînée et son époux travaillent, alors je le garde en semaine". Dans le petit salon oriental de cette paisible habitation sociale d'Uccle, où traînent quelques jouets abandonnés par le bambin, le poste de télévision diffuse des dessins animés. "J'ai trois filles et un garçon, annonce avec fierté Laila. Ma première a 28 ans, est mariée et a un petit garçon. La deuxième a 22 ans, la troisième 19 ans. Mon fils est âgé de 18 ans. Avec ma mère, je n'ai jamais manqué de rien et je veux faire la même chose pour mes enfants."

C'est le 6 janvier 1976, à l'âge de 12 ans, que Laila débarque de Tanger (nord du Maroc) en Belgique. "Au début, c'était un peu difficile car j'avais toujours vécu avec ma grand-mère", se souvient-elle. Sa mère, elle, est arrivée deux ans plus tôt, en 1974, pour travailler comme jeune fille au pair pour un couple de Belges qu'elle avait rencontrés au Maroc, dans l'hôtel où elle travaillait. "Mon père est mort quand j'avais deux ans, raconte Laila. C'est ma mère qui a travaillé pour nourrir toute la famille. Elle est arrivée la première avec contrat de travail, passeport et billet d'avion payé. Elle n'avait jamais quitté le Maroc. Son employeur lui a demandé si elle souhaitait faire venir ses enfants et ils ont fait le nécessaire. C'est comme cela que je suis venue en 1976. Mon frère, de cinq ans mon aîné, nous a rejointes un an plus tard".

La petite famille s'installe alors à Molenbeek-S-Jean, "près des Etangs noirs". Laila entre en 6^e primaire, à l'école S^{te}-Ursule. "C'était une école de sœurs, néerlandophone et francophone. Moi, j'étais en classe francophone. On portait un uniforme. J'ai été bien accueillie et je n'ai ressenti aucun problème d'intégration", se souvient-elle. De ses années de secondaire, elle garde également un excellent souvenir : "J'ai appris plein de choses ! Au Maroc, je ne savais rien faire. Ici, j'ai appris à faire la cuisine, le repassage, la couture, le tricot". Mais, en 4^e année, "les maths et les sciences, je n'ai pas trop aimé". L'adolescente se tourne alors vers une formation de coiffeuse.

Laila et son frère reçoivent une éducation "très très stricte". "Je pouvais m'habiller comme je voulais. Si je désirais me maquiller, pas de problème. Mais ma mère devait connaître mes copines et je ne pouvais plus sortir au-delà de 18h30-19h. Je pouvais faire les sorties avec l'école, mais toute seule, non, se rappelle Laila. C'était la même chose pour mon frère. Elle nous disait toujours : 'Vous n'avez pas de papa. Je dois bien vous éduquer. Je serai tranquille le jour où vous serez mariés.' D'ailleurs, "mon frère, elle l'a fait marier à 19 ans avec une cousine. Mais ils sont vraiment bien ensemble. Ils ont eu trois enfants". Laila, elle, tombe amoureuse à 16 ans lors de vacances au Maroc. "Ca a été le coup de foudre. Il est arrivé en Belgique en 1979 comme étudiant. Puis, nous nous sommes mariés. J'avais 18 ans."

La coiffeuse n'étant "pas bien payée", la jeune femme travaille pendant trois ans "dans le nettoyage et en cuisine", le temps que son mari achève ses études. De leur union naissent quatre enfants, auxquels Laila consacra tout son temps.

Le couple s'attache à leur transmettre à la fois les valeurs de l'islam et le respect de la vie en Belgique. "Mon mari parle beaucoup avec les enfants, de tous les sujets : sexualité, amour, religion... Il n'y a pas de tabou, explique Laila. Ils savent ce que l'on peut ou ne peut pas faire. C'est notre religion. Il faut la respecter. Mais on leur laisse le choix". Ainsi, "aucune de mes filles ne porte le foulard. C'est leur choix. Moi, cela ne fait que dix ans que je le porte". Quant au Ramadan, "mes enfants le suivent depuis qu'ils ont cinq ans. Je leur préparais des tartines et je leur disais qu'ils étaient trop petits, mais ils ont choisi de le suivre".

A l'école, les enfants sont inscrits au cours de religion islamique. "Seule ma fille aînée a été à l'école arabe. Les autres ont appris le Coran en français." A la maison, il y a la télé numérique mais aussi la parabole. "Parfois, les en-

fants ne comprennent pas certains mots en arabe. C'est parce que je leur parle en français et mon mari aussi. Ils ont appris la langue arabe avec leur grand-mère", poursuit Laila, un peu contrite. Les prières se font à domicile "quand ils rentrent de l'école" afin de concilier vie scolaire et religion.

Laila met un point d'honneur à assurer le suivi scolaire de sa progéniture : "Jusqu'à la 6^e secondaire, les devoirs, les bulletins, etc., c'est moi qui suis". Elle a ainsi choisi d'inscrire ses deux plus jeunes enfants dans l'enseignement néerlandophone. "En Belgique, on a besoin de connaître le français et le néerlandais, soutient-elle. Aujourd'hui, quand tu postules, que tu es francophone et que tu t'appelles Mohamed... Mais quand tu es bilingue, ils sont obligés de t'engager, que tu sois Mohamed ou non."

La discrimination à l'embauche est une réalité "plus forte" qu'auparavant, constate encore Laila. "Un jeune qui ne travaille pas, ne sait pas se payer d'activité sportive, il traîne dans la rue. Et qu'est-ce qu'il y apprend ? La délinquance", déplore-t-elle, sans minimiser la responsabilité des parents. Loin de là. "Certains parents ne savent ni lire ni écrire, encore maintenant. Certains ne savent parfois même pas dans quelle école est inscrit leur enfant. Mais c'est quoi, ça ? Moi, mon fils a 18 ans, mais je signe son journal de classe. Je m'en fous qu'il soit majeur ou pas !", pointe-t-elle d'un doigt autoritaire.

Laila est cependant bien consciente que pas mal de jeunes d'origine immigrée sont en perte de repères identitaires : "En Belgique, on est marocain et au Maroc, on est belge". D'autres se réfugient dans la religion et l'intégrisme. Or, "si tu lis le Coran, c'est très simple : il y a le bien et il y a le mal. L'islam, personne ne doit te l'expliquer, pas même un imam. Un imam n'a pas fait de grandes études. N'importe qui peut devenir imam. C'est ça le problème !, fustige-t-elle. Dans les mosquées, un imam dit ça, un autre ça, et les jeunes ne comprennent pas. Ils ne connaissent ni l'islam ni la signification du foulard".

Si Laila porte le foulard, ce n'est pas parce qu'elle craint le regard d'hommes non-musulmans mais bien parce que "dans notre religion, la femme doit être couverte". "Ce qui est couvert, explique-t-elle, cache la beauté de la femme : les cheveux, le cou, les chevilles et les bras. Moi, j'ai décidé de le porter à cause de l'âge. J'avais de longs cheveux. Je n'avais plus envie de les coiffer, de faire un brushing. Je sortais donc les cheveux couverts, puis j'en ai pris l'habitude".

Mais, rappelle-t-elle, "nous vivons aussi dans un pays qui est la Belgique. Nous connaissons ses conditions et valeurs. Cela fait partie de l'intégration de se plier aux règles, comme de retirer son voile sur le lieu du travail ou à l'école". Face aux préjugés dont elle est parfois victime, Laila se sent "blessée" et argumente : "Les gens, c'est comme les doigts de la main : ils ne se ressemblent pas. Il y a des mauvaises personnes chez les Marocains, les Italiens, les Belges..."

Elle regrette toutefois que depuis six ou sept ans, certains Marocains émigrent en Belgique pour "profiter du CPAS". D'aucuns ont "leur maison et leur pension au Maroc qu'ils ne déclarent pas, et viennent toucher le CPAS ici. C'est dommage. L'Etat belge est trop laxiste. Il devrait d'abord arranger la situation des gens qui vivent ici avant de donner à ceux qui viennent profiter du système".

Bien que Laila soit heureuse d'avoir construit sa vie en Belgique, "une fois mes enfants mariés, mon souhait est de retourner passer mes vieux jours au Maroc parce qu'ici ce n'est plus possible. Avant, on savait s'en sortir, mais maintenant avec la crise... On veille à ce que nos enfants ne manquent de rien pour ne pas les voir traîner dans la rue. Mais un seul parent qui travaille, ce n'est pas évident".

Emue, elle confie : "Le Maroc est dans mon cœur. Là-bas, il y a le soleil. Le matin, je bois mon café l'esprit tranquille car je ne vais pas trouver ma boîte-aux-lettres remplie de factures". Et d'ironiser : "on voit parfois à la télé des retraits français ou belges qui sont allés vivre au Maroc et on se dit : 'La vie est étonnante : eux, ils vivent chez nous, et nous, on vit ici, chez eux.'"

→ (1) Laila a souhaité préserver l'anonymat en posant de dos.

Laila, "tu seras bilingue mon fils"



2^e génération : de la Turquie à la Belgique

Fevziye, 53 ans, vit à Bruxelles depuis ses cinq ans.

Pour s'intégrer, dit cette Belgo-turque, les Turcs doivent sortir de leur ghetto.

Dix-sept heures. Ce vendredi soir, la foule est compacte et le flot de voitures est dense sur la chaussée d'Ixelles. Elèves rassemblés en grappe à l'arrêt de bus, mamans chargées d'emplettes avec leurs bouts de chou agrippés à leurs jupes, employés se faufilant à la sortie des bureaux pour attraper un métro... Le quartier Matonge est en ébullition en cette veille de week-end prolongé. "Vous ne voulez pas des tresses ?", interpellent en vain deux jeunes coiffeuses congolaises à l'entrée de la galerie Matonge, qui s'ouvre sur la chaussée de Wavre, d'où émerge Fevziye.

Attaché-case à la main, chaussée d'escarpins et vêtue d'un élégant tailleur bleu marine et d'un chemisier blanc, elle vient d'achever sa journée de travail. Coiffée et maquillée avec soin, cette femme active, mère de deux enfants de 29 et 26 ans, ne laisse nullement deviner ses 53 ans.

Si Fevziye se fonde aujourd'hui dans le paysage bruxellois, c'est sur les hauteurs de l'Anatolie centrale, en Turquie, qu'elle voit le jour le 14 février 1959. "A Bolvadin, dans la province d'Afyon", précise-t-elle. Elle est arrivée en Belgique fin 1964, à l'âge de cinq ans. "Je n'ai pas trop de souvenirs de mon enfance en Turquie; j'étais le "Numéro 2" de cinq enfants, trois garçons et deux filles, dont la dernière est née en Belgique". Parti en premier, le père de Fevziye rejoint en Belgique le mari de sa sœur, arrivé un an plus tôt. "Nous sommes venus quatre ou cinq mois plus tard via le regroupement familial, également avec ma grand-mère", raconte Fevziye. Toute la famille loge dans une petite maison unifamiliale à Bruxelles, Allée verte. "Mon oncle avait loué une maison, et la maison à côté, il l'avait louée pour nous. C'était aussi une famille nombreuse : il avait huit enfants. J'ai grandi avec mes cousins et cousines. Emigrer ne m'a pas posé de problème car j'étais entourée de mes proches. Bien sûr, à l'époque, on pouvait compter sur les doigts d'une main les Turcs qui vivaient dans les environs. On ne connaissait pas la langue. C'était donc compliqué, surtout pour mes parents. Mais nous avions des voisins assez charmants qui nous ont bien accueillis."

Tandis que son père commence à travailler dans une usine de lait, avant de reprendre son métier d'origine de garagiste, sa mère est employée comme femme d'ouvrage dans une société. "En maternelles, au début, j'étais perdue, poursuivait Fevziye. Je ne savais pas m'exprimer et restais dans mon coin. Puis, j'ai commencé à participer aux jeux et à acquérir le français". La fillette qu'elle était se rappelle ainsi avoir été "émerveillée" par "des choses comme la S-Nicolas qui n'existaient pas en Turquie".

C'est en primaire qu'elle prend conscience qu'elle côtoie d'autres cultures : des Italiens, des Grecs, des Belges... Puis, elle entre en secondaire. "Je n'ai jamais eu ce contact d'étranger. Il y a juste mon prénom : quand on me demandait comment je m'appelais, je devais l'épeler car les gens butaient. Cela m'a marquée."

Si Fevziye et sa famille vivent loin des plateaux anatoliens, elle se souvient que son père "nous emmenait chaque année deux à trois semaines en Turquie pendant les vacances pour qu'on ne perde pas nos racines, notre culture. Or, à l'époque, la plupart des Turcs immigrés portaient tous les deux, trois, quatre, voire cinq ans. Nous, nous nous rendions dans la famille puis nous faisons des circuits. Nous avons eu cette chance de découvrir notre pays d'origine, que j'avais quitté très tôt". Ses parents, "très modernes", s'attachent ainsi à dispenser à leurs enfants une "éducation ouverte" grâce à laquelle "je sais d'où je viens", se félicite Fevziye. A la maison, "nous parlions obligatoirement le turc entre nous". Fevziye et sa famille sont musulmans, mais "mes parents ne nous ont jamais rien imposé, comme porter le voile ou faire le Ramadan".

Parallèlement, "mon père nous disait : 'Ce n'est pas le temps qui va s'adapter à vous, c'est à vous de vous adapter avec le temps'. C'est pour cela aussi qu'il nous a poussés à faire des études", continue-t-elle, très émue... "J'adorais mon père".

A 18 ans, lors de vacances en Turquie, elle rencontre son futur époux. "Il n'y avait rien de sérieux. Cela s'est fait par après", sourit Fevziye. Deux ans plus tard, son prétendant la rejoint en Belgique et le couple se marie.

"Il m'a demandé si je voulais aller vivre en Turquie et je lui ai répondu : 'Si c'est comme ça, c'est toi qui viens. Mais, moi, il n'en est pas question.' "Il est venu les yeux fermés mais c'est vrai qu'il a eu du dur. La barrière de la langue a été très problématique. Il pensait retourner en Turquie. Mais c'est comme à l'époque de mes parents : ils avaient soi-disant émigré pour deux ou trois ans, pour avoir un peu d'argent en poche, mais maman vit toujours ici..."

Forte d'un caractère bien trempé, la jeune mariée prévient d'emblée son mari : "je ne voulais pas d'enfants directement". En cause ? A 17 ans, Fevziye occupe le poste de chef d'équipe dans une unité de nettoyage afin de se faire un peu d'argent de poche. "Je côtoyais beaucoup de Turcs et de Marocains. Parmi eux, il y avait des jeunes mariés et cela se passait très mal. Je voyais des femmes battues, qui pleuraient... A certains moments, j'avais honte de dire que j'étais turque. J'étais confrontée à une réalité que je ne connaissais pas. Mon père n'a jamais été violent", se remémore-t-elle douloureusement.

La jeune femme se pose donc beaucoup de questions d'autant qu'elle travaille seule, le temps que son époux reçoive son permis de travail. "A l'époque, prendre la pilule dans notre milieu turc, c'était mal vu". Et les rumeurs vont bon train, surtout auprès de sa mère : "Elle ne veut pas d'enfant; elle ne sait pas en avoir; etc." "J'ai dit à maman d'y couper court : 'Ma fille ne veut pas d'enfant et prend la pilule' - malheureusement, c'est ce qu'il faut faire - et on n'a plus rien entendu après".

Quelque temps plus tard, le couple accueille une petite fille, puis un petit garçon. Fevziye s'emploie à leur offrir une éducation à l'image de celle qu'elle a reçue - "jouir des deux cultures, belge et turque, est une richesse de plus". Elle est, notamment, très attentive au choix des prénoms. "Je ne voulais pas que mes enfants subissent ce que j'avais subi. Les prénoms traditionnels, des grands-parents étaient donc bannis d'office. Je voulais des prénoms turcs mais européens (Selin et Serkan)."

A la maison, la petite famille parle le turc. "Avant d'acquiescer la parabole, nous louions le week-end des vidéos de films turcs. De même, chaque année, nous partions en Turquie, pour que nos enfants gardent leurs racines". Fevziye se déclare de confession musulmane, mais précise : "je ne suis pas 100 % pratiquante". D'ailleurs, "mes enfants étaient inscrits dans une école catholique". Elle insiste : "Il faut s'adapter à toute circonstance. Si je vais dans une mosquée, je vais mettre un voile et ne porter ni décolleté ni jupe très courte. Mais il y a des gens qui sont vraiment trop fermés. C'est de l'intégrisme". Pour elle, "sur 100 femmes voilées, la moitié le sont parce que c'est obligatoire : la famille, le mari, les amis...; ou parce qu'elles voient d'autres femmes le porter. Mais ce n'est pas un choix personnel. J'en connais beaucoup autour de moi. Il y a encore un travail énorme à accomplir sur le respect du droit des femmes".

Alors qu'elle vit en Belgique depuis plus de 45 ans, Fevziye se sent toutefois "étrangère", malgré sa nationalité belge "sur papier". "Je m'appelle Fevziye, ce n'est pas belge. Et quand je suis en Turquie, on me dit que je suis étrangère. Parfois, je me dis que les Turcs, les Marocains... qui vivent ici, nous sommes des gens sans patrie. Quand j'étais jeune, cela me blessait. Maintenant plus. Quand on me demande mon origine, je réponds 'turque'. Et j'en suis fière".

Fevziye n'en porte pas moins un regard sévère sur l'intégration de ses compatriotes. "Lorsque nous avons émigré, cela a été très facile de nous intégrer. Il n'y avait pas beaucoup d'étrangers autour de nous, donc nous avons essayé de nous adapter à notre entourage", se souvient-elle. En revanche, "les Turcs qui arrivent aujourd'hui - comme par exemple une petite jeune Turque, voilée, qu'on fait venir de Turquie en Belgique par mariage arrangé -, ils n'ont plus vraiment besoin de s'intégrer puisqu'ils se regroupent en ghettos" dans certains quartiers de Bruxelles (Schaerbeek, S-Josse, surtout). "Cette jeune fille va vivre comme en Turquie et, par exemple, ne va pas suivre de cours de français." Or, "dans ces ghettos, c'est sans cesse des commérages et le 'qu'en dira-t-on' : 'Tiens, tu as vu cette fille ? Elle sort avec untel... Tant qu'ils vivront dans ces ghettos, rien ne va bouger. Ils doivent en sortir ! Heureusement, avec les 3^e et 4^e générations, cela évolue. Il y a un peu d'espoir. Mais il était temps !".

Fevziye, l'anti-conformiste



3^e génération : des racines marocaines

Amina a gagné ses galons à force de persévérance.

“On peut être femme, d’origine immigrée et réussir sa vie professionnelle”, assure-t-elle.

Du jus d’orange et des pâtisseries fourrées aux amandes et aux fruits secs ornent un plateau disposé sur une petite table, placée devant Amina⁽¹⁾, 27 ans. Jeune femme fluette aux traits délicats d’origine marocaine, elle vient de rentrer de sa journée de travail, quittant tailleur et talons pour enfiler une djellaba et des babouches. “Déjà à l’école secondaire je savais que je voulais très vite travailler. J’avais choisi l’option ‘comptabilité’ et j’étais pressée de travailler dans ce domaine, livre-t-elle d’une voix timide. Mais en cherchant un peu sur Internet, je me suis vite aperçue qu’il fallait connaître les langues et avoir de l’expérience”.

Son certificat de l’enseignement secondaire en poche, elle s’inscrit donc à des cours du soir en néerlandais et en anglais. “Ce qui m’intéressait vraiment pour travailler, c’était l’oral. J’ai suivi des cours dans plusieurs écoles. C’était hyper intéressant”, se rappelle-t-elle. Pendant ce temps, “j’ai fait pas mal de jobs : j’ai travaillé chez un traiteur, où c’était parfois 24 heures d’affilée ; j’ai animé des plaines de jeux pour enfants ; etc.”

Au bout de deux ans, forte d’un solide niveau en langues, Amina postule en tant qu’intérimaire dans une société du secteur du bâtiment. “J’ai eu beaucoup de chance”, estime-t-elle, en évoquant ce premier emploi. “J’ai passé l’entretien d’embauche à 8 h et on m’a appelée à 14 h pour commencer à travailler. J’ai démarré en tant que secrétaire administrative puis on m’a confié la comptabilité”. Visiblement en donnant satisfaction. “Mon patron m’a dit : ‘Si un poste se libère, on te reprendra’. Mais entretemps, j’ai postulé en tant que secrétaire administrative pour un autre boulot, où l’on m’a ensuite confié la comptabilité. Puis, je suis devenue back-office manager pour coordonner l’équipe”. Aujourd’hui, à force d’ambition et de persévérance, Amina occupe un emploi à responsabilité, mais elle est bien consciente que la discrimination à l’embauche demeure une triste réalité. Surtout “pour les garçons issus de l’immigration. Ce n’est pas facile pour eux, malgré les diplômes, les langues qu’ils maîtrisent... Les CV anonymes sont donc une bonne solution. Pour les filles, il n’y a pas de souci”... Sauf quand elles sont voilées...

Amina, elle, ne porte pas le voile “pour l’instant”. “Peut-être que ça viendra avec le temps parce que parfois, en vieillissant, on ressent le besoin de retourner aux sources. Mais pour le moment, je ne le porte pas. D’abord, parce que ce serait difficile au niveau professionnel : dès qu’on voit une femme voilée, on lui demande de le retirer. Et puis, je me sens bien comme ça. Mettre le voile, cela doit venir de soi. Si on ne le porte pas, cela ne veut pas dire qu’on est mauvais ou moins pratiquant.” Cela étant, elle a un avis partagé sur l’interdiction de porter le voile sur certains lieux de travail et dans certaines écoles : “D’un côté, je comprends parce que la Belgique est un pays laïque. De l’autre, on dit qu’il y a quand même une certaine liberté ; or, si on impose [de retirer le voile], il n’y a plus de liberté”.

“Mon frère, qui a 25 ans, et moi avons reçu une éducation ouverte. Nous avons toujours eu la possibilité de prendre nos propres décisions. Nous avons pu choisir nos écoles, nos études, ce que nous voulions faire plus tard. C’était la liberté totale”, se félicite la jeune femme.

Ils grandissent entre Bruxelles et Schaerbeek et côtoient des enfants “de toutes les cultures”. “J’ai démarré l’école primaire en néerlandais parce que ma mère est néerlandophone. Puis j’ai continué en français, dans une école à pédagogie Freinet, où je suivais le cours de morale laïque”, raconte Amina. Bien qu’elle soit de confession musulmane, une fois en secondaire, elle veut aussi “connaître les différentes religions”. L’adolescente s’essaie ainsi au cours de religion catholique pendant un an, puis à celui de religion orthodoxe “parce que ma meilleure amie était orthodoxe”, avant de suivre le cours de religion islamique.

Sur les bancs de l’école, elle apprend aussi à confronter sa différence culturelle. “J’ai fait mes secondaires à Woluwe-S-Pierre. C’était très dur parce que j’étais la seule d’origine marocaine en classe. J’avais des bonnes notes et du coup, j’étais critiquée : ‘Ouais, encore la bougnoule qui a des bons points !’. Au départ, c’est difficile. Mais après, on est immunisé et on ne fait plus vraiment attention”.

“En Belgique, je suis une étrangère même si j’y suis née. Et quand je vais au Maroc en été, je suis aussi étrangère parce que c’est ‘Voilà les Belges qui arrivent’. Mais je me sens belge et je considère la Belgique comme mon pays”, affirme Amina. Elle n’a d’ailleurs plus beaucoup de famille au Maroc – “Maman est arrivée en Belgique à l’âge de quatre ans et mes grands-parents vivent ici”. Mais, indique la jeune femme, “on perpétue certaines traditions familiales, on participe à la fête du mouton, on fait le Ramadan... Le Ramadan est un choix. Il semble que cela soit bon pour la santé et que cela lave le corps des impuretés. Au-delà, c’est chouette parce que c’est toute une ambiance, chaleureuse, pendant un mois”.

Pourtant, “si on me proposait d’aller vivre au Maroc demain, je n’y retournerais pas, déclare-t-elle sans ambages. Je suis née ici et je sens bien que la mentalité est différente au Maroc. Il n’y a pas la même ouverture d’esprit, pas les mêmes conditions de vie. Je ne veux pas mettre tout le monde dans le même sac : il y a certaines villes où les Marocains sont très ouverts, mais moi, je viens du nord du Maroc (Tanger, Tétouan) et non... Peut-être est-ce parce qu’ils vivent une situation difficile que je les trouve plus agressifs. En tout cas, il faut être courageux pour aller vivre là-bas”.

Il y a deux ans, Amina a épousé un “Marocain d’ici”. “Encore une fois, avec un Marocain de là-bas, ça n’aurait peut-être pas collé parce que la mentalité est différente. Mais c’était un hasard – je l’ai rencontré dans le cadre d’un job d’étudiant. Je n’ai pas vraiment cherché à ce qu’il soit marocain, belge ou turc. C’est le destin.”

Femme, musulmane, aux racines marocaines, Amina se sent tout à fait intégrée. “Dans mon quartier, par exemple, nous avons pas mal de voisins belges et cela se passe très bien. Je ne ressens pas de rejet, assure-t-elle. Je pense que nous devons être un peu plus ouverts par rapport à tous ces Belges qui ont du mal avec l’immigration parce que finalement, c’est quand même chez eux. C’est donc à nous d’être un peu plus compréhensifs. Même si nous avons la nationalité belge, nous resterons toujours étrangers. Je ne sais pas si c’est parce que nous sommes typés, mais de toute façon, on fera toujours la différence. Et ça, c’est quelque chose qu’on ne peut pas changer.”

Quant à l’arrivée des nouveaux migrants, elle juge “le système [belge] très mal fait” parce que “je ne trouve pas juste qu’une Marocaine de mon âge arrive ici sans qu’on ne lui impose ni études ni travail et puis qu’elle touche le CPAS pendant 20 ans”. Amina estime dès lors qu’“il faudrait accorder aux nouveaux venus un document d’essai : s’ils s’intègrent vraiment, ont la volonté d’apprendre le français ou le néerlandais, de travailler ou de se mêler au milieu actif, alors, il faut leur donner une chance. Mais venir juste pour avoir une situation comme il y en a de plus en plus qui le font, non. De même, je comprends que l’on restreigne le regroupement familial parce qu’il y a pas mal d’abus chez les jeunes”.

Amina n’en porte pas moins un regard positif sur l’immigration : “Tout le monde a des compétences à faire valoir. Le mélange de cultures, de religions est une richesse. Il ne faut donc pas voir cela comme une peur pour l’avenir”.

→ (1) Prénom d’emprunt. Amina n’a également pas souhaité être prise en photo à visage découvert.



Amina, 27 ans, manager

3^e génération : des racines turques

Leyla, l'humaniste face aux dogmes

Leyla est née à Saint-Josse, "comme la plupart des Turcs qui habitent à Bruxelles"

A 33 ans, elle savoure cette double appartenance qui a façonné son identité.

Ses yeux sombres soulignés d'eye-liner font ressortir les traits fins de son visage encadré d'épais cheveux châtains coiffés en un carré plongeant. Jeans, talons et petite veste ceinturée, Leyla, 33 ans, est la coordinatrice de l'ASBL Eyad-La Maison de Turquie⁽¹⁾ à S-Josse-ten-Noode. Petit bout de femme à la voix douce, elle dissimule une volonté de fer et une détermination sans faille. "Mes parents sont ouvriers tous les deux, confie-t-elle d'emblée, une tasse de café à la main. Depuis toujours, je les vois se lever à 5h du matin pour aller travailler. Chez nous, ne rien faire de ses journées n'est vraiment pas très bien vu. Même si mes parents ne le disaient pas nécessairement avec des phrases, nous avons compris très vite que le travail est important".

Ses parents sont originaires de Karacalar, petit village de la ville turque d'Emirdag dans la province d'Afyonkarahisar, au pied des Monts d'Emir. "Ma mère est arrivée dans les années 60 avec ses parents. Mon père est venu dans les années 70 en se mariant avec ma maman." Aînée de trois enfants, Leyla est née en 1978. "A S-Josse, comme la plupart des Turcs d'ailleurs qui habitent Bruxelles", précise-t-elle. Son enfance, elle la passe à Schaerbeek "dans un quartier où la majorité des habitants était d'origine immigrée, dont beaucoup de Turcs". A 13 ans, Leyla emménage avec sa famille dans un autre quartier de la commune "où il y avait plus de Belgo-Belges que d'immigrés et cela s'est bien passé".

Elle effectue sa scolarité à Schaerbeek, dans des établissements à majorité immigrée (Italiens, Marocains, Turcs,...). "Cela s'est toujours bien passé. D'ailleurs, j'ai toujours eu une assez bonne scolarité. C'est cela qui m'a poussée à faire des études", se souvient avec fierté la jeune femme. Au terme de son cursus secondaire, Leyla est encouragée par ses professeurs à poursuivre des études supérieures. "Je me disais également que pour avoir un bon métier, il fallait que je fasse des études parce que les secondaires générales ne mènent pas à grand-chose, poursuit-elle. Mes parents n'étaient ni pour ni contre; ils m'ont laissée faire".

Leyla sort de l'ULB avec en poche une licence en Langues et littératures modernes (spécialisation anglais et espagnol). "J'ai cherché du travail pendant un an avant de trouver des petits jobs en tant qu'intérimaire", se rappelle-t-elle. Puis, elle décroche un premier emploi stable dans le bureau de consultation d'une avocate turque expatriée. Elle y restera un an. S'ensuivra un autre poste dans une société de consultation grecque, avant de travailler à l'ASBL Eyad.

"En examinant mon parcours professionnel, je me dis que je n'ai travaillé que dans des endroits où les décideurs sont des personnes d'origine étrangère, sauf pendant ma période d'intérim, observe avec le recul Leyla. Entre mes deux derniers jobs, j'ai eu une période de six mois pendant laquelle j'ai envoyé des CV vraiment ciblés et je me suis dit : 'Je vais avoir au moins un entretien d'embauche', mais je n'en ai pas eu un seul ! Est-ce mon nom qui passe mal ? Je ne sais pas. Je me mets à la place de l'employeur : s'il est belgo-belge et a des préjugés, même si mes capacités et compétences sont bonnes, elles vont quand même passer plutôt vers le bas de la pile de CV que vers le haut. Mais ce n'est qu'une impression. Peut-être que les patrons qui ont lu mon CV n'ont pas du tout agi de la sorte".

Lorsqu'on lui parle des préjugés qui collent à la peau des jeunes demandeurs d'emploi d'origine étrangère, Leyla rétorque : "Lorsque ma mère a immigré, l'accueil était très positif; les Belges aidaient les nouveaux venus. Mais à cette époque, il y avait du travail. Quand son contrat se terminait, elle en signait un autre très rapidement. Le travail était l'élément intégrateur. Aujourd'hui, les jeunes issus de l'immigration sont plus nombreux et il y a moins de travail. Quand l'un d'entre eux chôme depuis quelque temps parce qu'il ne trouve pas de travail, quel est l'élément intégrateur, surtout si c'est une femme et qu'elle porte le voile ?"

Leyla constate toutefois une évolution positive : "De plus en plus de personnes issues de l'immigration occupent des places importantes, en politique aussi; il y a des mariages mixtes; les jeunes maîtrisent de mieux en mieux le français et le néerlandais. Sur les 7 à 8000 entreprises créées annuellement en Région bruxelloise, une sur deux l'est par une personne d'origine étrangère !"

De confession musulmane, Leyla et sa famille sont alévis. "L'alévisme est une branche de l'islam propre à la Turquie, explique-t-elle. L'islam que l'on pratique est plus ouvert, plus tolérant. Les rituels et règles sont un peu différents.

Nous avons un lieu de culte autre que la mosquée et d'autres périodes de jeûne. Les règles sont importantes mais le plus important, c'est la spiritualité, la relation de l'être humain avec Dieu. Par exemple, nous ne devons pas aller à la Mecque : le vrai pèlerinage, c'est le pèlerinage à l'intérieur de soi. De même, à côté de l'unicité et de l'infinité de Dieu, l'humain a une dimension très importante; les valeurs humanistes sont aussi importantes que les dogmes. Des valeurs communes à toutes les religions. Mais il est important de montrer que l'islam n'est pas rigide".

Ainsi, "dans le Coran, il n'est pas écrit qu'il faut porter le voile, pointe Leyla. Chez les Alévis, ce n'est pas courant de porter le voile, même si on le voit parfois chez nos aïeules. Mais cela relève plus de la pudeur et non d'une conviction religieuse. Dans le Coran, il est écrit : 'il faut rabattre vos voiles vers la poitrine' mais le 'voile' n'a pas le même sens étymologique que 'foulard'. Je pense qu'il s'agit tout simplement d'un appel à la décence tant pour les femmes que pour les hommes d'ailleurs. A aucun moment, il n'est écrit : 'il faut cacher vos cheveux'", insiste-t-elle.

Et de certifier : "Je n'ai jamais porté le voile et je ne le porterai jamais. Ma mère le porte, mais pour des raisons culturelles. C'est plus une habi-

"Parfois, on est plus turc ici qu'en Turquie. Les mentalités évoluent d'ailleurs plus vite en Turquie qu'ici."



tude. D'ailleurs, on voit ses cheveux qui dépassent et elle l'enlève pour travailler sans que cela ne lui pose de problème. Pour moi, la religion devrait rester dans le domaine privé. Les femmes qui portent le voile ne devraient pas le présenter comme une prescription divine". Elle fait encore remarquer : "Je ne pense pas non plus qu'il y a des parents qui obligent leurs enfants à porter le voile. Les filles qui le portent, c'est vraiment leur choix, bien réfléchi".

Quant aux jeunes adolescentes voilées, Leyla estime que la plupart "sont en quête d'identité, ont besoin de référents qui peuvent les aider dans leur besoin de s'affirmer". "Parfois, le voile devient même un signe de protestation et n'a même plus rien à voir avec la religion car il est évident que le cheminement spirituel ne se constitue pas que d'un voile et ne peut se faire qu'au fil des années."

Epanouie et maître de son destin, Leyla est aujourd'hui fiancée à un jeune homme d'origine pakistanaise. "A la maison, mes parents nous parlaient en turc. Nous avons grandi dans la culture turque avec les codes culturels et les valeurs qui y sont rattachés. Chez les Turcs, pour le choix du partenaire, le fait d'être turc peut même être plus important que le fait d'avoir la même religion. Le sentiment patriotique est assez fort. Parfois, on est plus turc ici qu'en Turquie. Les mentalités évoluent d'ailleurs plus vite en Turquie qu'ici", note-t-elle. Il a donc fallu un peu de temps à sa famille pour accepter cette union. "Certes, mes parents ont insisté pour que je rencontre un compatriote, mais plus la femme montre qu'elle est capable, autonome et responsable, plus les parents l'écoutent et lui laissent le choix", assure Leyla.

Si pour les Turcs immigrés, il importe de préserver leur culture d'origine "la plus intacte possible" et de "la transmettre de génération en génération", Leyla comprend également l'inquiétude des Belges "de souche" de voir aussi se perdre leur culture. "Dans une société composée de plusieurs communautés très différentes, si on veut construire des choses ensemble qui permettent à la société de bien vivre, celles-ci ne peuvent se faire malheureusement qu'au risque, parfois, que chaque partie perde quelque chose de soi. Chacun devrait pouvoir comprendre cela et vouloir le faire. Si au final, cela permet une société multiculturelle 'réussie', cela en vaudrait la peine. Mais encore faudrait-il que chaque partie veuille construire une société pareille..."

Lorsqu'elle regagne ses terres d'origine de l'Anatolie centrale pendant les vacances, Leyla confie s'y sentir "vraiment bien". "Dès que l'avion atterrit, je me sens un peu plus chez moi, mais je suis aussi contente de rentrer en Belgique. Je suis attachée à la Belgique et à la Turquie. La Belgique, parce que j'y suis née, j'y vis et j'y travaille. La Turquie, parce que c'est le pays de mes racines. Elle représente la culture avec laquelle j'ai grandi et qui m'est infiniment chère. Ces deux pays m'ont façonnée et font donc partie de moi", décrit-elle. Tout en reconnaissant que c'est avec les années que se réalise "ce cheminement par rapport aux identités" et qu'elle ressent cette double appartenance "comme une chance".

→ (1) Créée en 1996, l'ASBL Eyad a pour mission de permettre à chaque individu de participer activement à la société par le biais d'actions sociales, culturelles, éducatives et artistiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective, ainsi que dans un esprit d'ouverture à la diversité culturelle.

4^e génération : des racines turques et marocaines

Carré de dames sans

langue de bois



Hind, Nawal, Cancev et Esma sont quatre adolescentes d'origine immigrée. Conversation à bâtons rompus.

Mercredi, 13 h. La sonnerie vient de retentir, marquant la fin des cours. Très vite, un brouhaha sourd envahit cette rue du centre de Bruxelles. Des centaines d'élèves, sac au dos et classeurs sous le bras, se déversent par vagues continues dans les rues du centre-ville. Eclats de voix, rires, notes stridentes des MP3 à fond sur les oreilles... Le flot se dilue peu à peu, laissant la vie urbaine reprendre ses droits entre les coups de klaxon des automobilistes agacés par les embouteillages et les quidams pressés de regagner leurs pénates ou de filer d'un rendez-vous à l'autre.

En ce début d'après-midi, Hind, Nawal, Esma, et Cancev se sont retrouvées pour prendre un verre. "A l'école, cela se passe super bien. L'établissement est assez multiculturel, donc on apprend à découvrir d'autres cultures", entame Hind, 16 ans, d'origine marocaine. Un sentiment que partagent ses deux copines de classe, Cancev et Esma, toutes deux âgées de 17 ans et d'origine turque. Nawal, 17 ans, fréquente, elle, une autre école, à deux pas de celle de ses trois amies : "Dans ma classe, nous ne sommes que deux musulmanes, explique la jeune fille d'origine marocaine. Mais, franchement, ça va. Je m'entends bien avec les autres élèves même si je porte le foulard. Il est interdit de porter le foulard dans mon école. Mais, généralement, quand je le mets, je ne me cache pas. Les filles qui sont avec moi le voient : je retire mon foulard juste avant d'entrer à l'école et je le remets juste avant d'en sortir".

Nées en Belgique – sauf Esma qui est arrivée de Turquie à l'âge de neuf ans –, elles se félicitent d'être inscrites dans une école multiculturelle, un atout pour préserver l'équilibre entre leur culture d'origine et la culture belge. "Nous avons trouvé notre équilibre parce que nous sommes nées ici, parce que l'école joue un rôle important – nous passons la moitié de notre vie à l'école –, parce que nos parents vivent depuis longtemps en Belgique et sont, pour la plupart, bilingues", souligne Cancev. Les quatre adolescentes gardent par ailleurs des liens forts avec leur patrie d'origine. "Ma famille est dispersée en France, en Allemagne et en Norvège. Ce n'est qu'au Maroc que nous arrivons à tous nous réunir. Ça me fait plaisir

de les revoir là-bas", déclare Hind. "Quand je suis en Turquie, c'est la joie, le bonheur. J'adore !, s'exclame Cancev. Je revois ma famille. Et puis, c'est un pays magnifique : il fait beau en été et en hiver, il y a de la neige." Quant à Esma, elle retourne en Turquie essentiellement pour rendre visite à ses petits cousins qui vivent à Istanbul. Nawal, elle, retourne au Maroc avec sa famille "à Noël, à Pâques et en été, mais mes parents font souvent la navette car ils ont un atelier de confection là-bas".

Auraient-elles pour autant envie de partir un jour vivre au Maroc ou en Turquie ? "Je ne me vois pas vivre au Maroc, reprend Nawal. Là-bas, c'est différent. Je suis habituée à vivre ici. Cela me fait peur d'aller vivre dans un pays que je ne connais pas bien et où je ne vais que pendant les vacances". Même son de cloche pour Hind : "Ma famille est originaire d'Oujda, près de l'Algérie. Je me suis habituée à vivre ici. Au Maroc, à part ma famille, je ne connais personne".

Cancev, elle, a de tout autres projets : "Je n'ai jamais vécu en Turquie mais c'est mon pays d'origine. Il y a un sentiment de nostalgie. J'aimerais bien y partir définitivement lorsque j'aurai terminé mes études. Je ne pense pas que j'aurai de problèmes d'adaptation parce que les grandes villes telles qu'Istanbul sont très occidentalisées". Pour Esma, en revanche, "la Turquie, c'est bien pour les vacances, mais pas pour y vivre". Et d'expliquer que "c'est vraiment très dur de trouver un travail en Turquie. Surtout, c'est très dur d'y vivre si on n'est pas riche car tout fonctionne avec l'argent. Même les gens qui ont un diplôme ne trouvent pas facilement un emploi. Il y a une stratification sociale très marquée : les riches d'un côté et les pauvres de l'autre. Je n'aime pas ça !".

Hind, Nawal, Cancev et Esma partagent une affection plus ou moins profonde pour la terre de leurs aïeux, mais elles ont toutes la nationalité belge et assurent ne pas du tout se sentir "étrangères" en Belgique. "Je me sens belge et marocaine", revendique Nawal. "Moi, je suis entre les deux cultures même si je me sens plus turque ici. Par contre, il est vrai que je me sens plus étrangère en Turquie", enchaîne Cancev. Arrivée en Belgique il y a huit ans, Esma se sent, pour sa part, "plus turque" que belge. "En Turquie, j'habitais la capitale, Ankara. Cela ressemblait à la Belgique, c'était bien évolué. J'allais dans une école privée. Quand je suis arrivée ici, je n'ai rencontré des difficultés que par rapport à la langue. J'ai eu de la chance d'émigrer quand j'étais petite."

Elles se disent également bien intégrées en Belgique. "Moi, je me sens bien ici.

Je n'ai pas de problème d'intégration", affirme Cancev. "Je dirais plutôt que cela dépend de quel côté de Bruxelles... tempère Nawal. Il y a des quartiers où les gens sont plus comme nous, alors on se sent intégrés. Mais, par exemple, si je me promène dans des quartiers du sud-est de Bruxelles, et bien, là, c'est sûr que je vais avoir des regards de travers et que je vais me sentir mal. Mais moi, je marche dans la rue et je me dis : 'Je suis belge. C'est chez moi ici comme c'est chez vous. J'ai les mêmes droits que vous'. Ils me regardent de travers parce que je porte le foulard et que j'ai plus une tête de Marocaine que de Belge. Cela me dérange car je ne suis pas en tort, j'ai le droit de marcher là".

Des droits et... des devoirs que Nawal respecte également. "Je dois retirer mon voile pour entrer à l'école. C'est une restriction que je respecte. J'ai d'ailleurs dû signer un règlement", déclare-t-elle. Un compromis en quelque sorte "si je veux être dans une école d'un bon niveau..." car "généralement, les écoles qui acceptent le foulard sont des écoles un peu ghetto". Néanmoins, "oui, je respecte le règlement, mais je ne suis pas d'accord, regrette l'adolescente. Pour moi, avec ou sans foulard, je suis la même personne. C'est un peu ridicule de devoir l'enlever car cela fait partie de mon identité".

Porter le voile est "un choix personnel", continue Nawal. "Je l'ai décidé très jeune, à 13 ans. Ma mère trouvait que c'était trop tôt, mais j'étais mature à cet âge-là. Cela se passe entre Dieu et moi. Il ne s'agit pas du tout de dire : 'Regardez ! Moi, je suis musulmane'. On le met quand on se sent prête." Un choix qui par ailleurs n'est pas immuable puisque "certaines femmes l'enlèvent ; j'en connais qui ont un jour décidé d'arrêter de le porter", précise Nawal. "Parfois, certaines le portent aussi pour se donner un style, complète Hind. Moi, par exemple, je ne le porte pas parce que je sais très bien que je le retirerais au bout de deux semaines".

Reste que la contrainte est aussi une réalité. "Dans certaines familles, il y a des parents qui imposent le voile", reconnaît Hind. "Parfois, abonde Cancev, quand je vois des petites filles de quatre ou cinq ans qui sont voi-

lées, je me dis que ce n'est pas un choix personnel. Elles ne savent même pas ce que c'est. C'est leur père ou leur mère qui leur a dit : 'Tu dois le porter, c'est tout'."

Les quatre amies se félicitent d'avoir des "parents très ouverts" mais "sévères aussi". Ainsi, pas question pour Esma et Cancev de sortir en boîte de nuit. "C'est comme ça pour la majorité des filles turques. On ne peut même pas en discuter avec nos parents", indique Esma. "C'est comme ça, voilà, confirme Cancev. Et cela ne nous vient pas en tête de franchir cet interdit".

Comme nombre d'adolescentes, Hind, Nawal, Esma et Cancev ont des parents soucieux de leurs fréquentations. "Mes parents sont très ouverts, confie Esma. Si j'ai un petit copain, je peux leur en parler. Ils n'exigent pas qu'il soit turc. Moi non plus, cela ne me dérange pas qu'il soit noir, marocain ou belge. D'ailleurs,

en voyant les Turcs de Belgique, mes parents disent que je ferais mieux de les éviter. Et puis, les garçons ne sont pas très corrects avec les filles en général". Cancev, elle, préférerait se marier avec un Turc parce que culturellement "je me sentirais plus proche". "Mais je veux un garçon qui a étudié parce que quand je vois les garçons turcs d'ici, ils n'étudient pas : ils glandent dans la rue. Des petits voyous ! Même s'ils ne sont pas tous comme ça..." "Je pourrais épouser un garçon d'une autre culture,

indique Hind, mais c'est vrai que mes parents préféreraient que je me marie avec un Marocain. Je trouve toutefois que les garçons marocains sont assez dissipés. Ils manquent de sérieux", déplore-t-elle.

Rencontrer l'êlu de son cœur n'est pas chose aisée. Pourraient-elles accepter que leurs parents leur présentent un garçon ? "Je suis contre les mariages arrangés, répond spontanément Hind. Si une fille ne connaît pas le garçon qu'on lui présente, qu'elle doit l'épouser et qu'elle ne s'entend pas avec lui, elle ne vivra pas bien avec lui le reste de sa vie". Pour Cancev, "il y a des mariages arrangés qui fonctionnent bien. J'en connais. Mais j'imagine mal mon père me dire : 'Marie-toi !'. De toute façon, je ne pourrais pas me marier avec quelqu'un que je ne connais pas". Esma approuve : "Mes parents ne vont jamais me présenter un garçon en me disant : 'Tu vas te marier'. Je ne serais pas du tout d'accord". "Moi non plus, enchérit Nawal. Je vois mal ma mère me dire : 'Tiens, regarde la photo : il t'attend au Maroc ! Non, Non !"

"Généralement, les écoles qui acceptent le foulard sont des écoles un peu ghetto."

3^e et 4^e générations en dialogue

Tülin, au nom de ma fille

Née en Belgique dans une famille turque attachée aux traditions, Tülin, 34 ans, a été mariée à 16 ans.

Cinéaste, elle a conté son histoire dans le film "Notre mariage", dédié à sa fille.

À deux pas de la place Gaucheret, à Schaerbeek, un petit appartement aux couleurs chatoyantes, décoré de multiples bibelots, posters et bouquins respire le bien vivre, sous ses faux airs de joyeux désordre. "C'est un vrai appart de filles", commente en riant Tülin, 34 ans, pieds nus et robe colorée en ces derniers jours d'été, ses longs cheveux de jais ramenés en un lâche chignon.

Tandis que la cafetière crachote son eau sur le café moulu, un ordinateur ronronne sur la table de la salle à manger, où pianote une jeune fille de 17 ans au look décontracté et à l'épaisse chevelure brun foncé. La ressemblance est frappante : c'est Cancev, sa fille.

"Je suis la première génération de ma famille née ici, à Bruxelles, confie Tülin. Mon grand-père paternel est d'abord arrivé en Belgique dans les années 60 pour travailler. Après, ses enfants, dont mon père, l'ont rejoint. Ma mère, elle, est arrivée en Belgique, par mariage : pour rejoindre mon père. Elle avait 20 ou 21 ans". Née en 1976, Tülin est l'aînée de deux filles et un garçon. Elle passe son enfance dans un quartier à forte concentration immigrée. "Tous les cousins et cousines y étaient regroupés. C'était un quartier vraiment très familial, se rappelle-t-elle. Les copains et copines belges, c'était plutôt à l'école que je les côtoyais. Mais c'était pareil pour les Arabes, les Grecs... Nous avions tendance à être entre nous, dans la communauté".

Ce n'est qu'au début de l'adolescence que "j'ai pris conscience du fait de grandir entre deux cultures, qu'il y avait un dehors – la culture du pays accueillant – et un dedans – la maison –, que je n'étais pas chez moi, dans mon pays, qu'on était immigrés, donc des étrangers, poursuit Tülin. Mais "juste-là, c'était tout à fait normal et naturel pour moi qu'il y ait, par exemple, un S-Nicolas et un Père Noël mais qui ne venaient pas à la maison. Ces différences, je les assimilais complètement".

Consciente de cette double appartenance, la jeune fille commence à s'interroger : qu'est-ce que la Turquie ? "Cela me semblait inconnu, très loin, à l'époque". Chaque été, elle passe "deux longs mois" avec sa famille sur sa terre d'origine, mais "ma Turquie à moi, c'était le village de ma grand-mère, la petite ville où habitaient mes parents. Cela se limitait à ça. Je ne connaissais rien de la Turquie". Pour elle, son chez soi, c'était donc Bruxelles. "Quand je revenais de vacances, il y avait un soulagement de rentrer à la maison", avoue-t-elle.

Pourtant, explique Tülin, "je pense que je me suis toujours sentie turque. Non pas parce que j'ai dû faire un choix, mais parce que la culture à la maison était plus forte". Elle grandit en effet dans une famille profondément ancrée dans ses origines. "Nous étions éduqués de manière assez traditionnelle même conservatrice. Et cela, je l'explique par le fait d'être déraciné. Dans la communauté turque dans laquelle j'ai grandi, il y a une tendance à préserver nos traditions par peur de perdre une identité par rapport au pays d'origine." Et bien que "cela a ses bons côtés, malheureusement, je trouve

que maintenant, parfois, ça n'a pas de sens. Cela crée plus de ruptures qu'autre chose de s'accrocher à des traditions qui, en Turquie, ont évolué mais qui, ici, sont au stade d'il y a 30 ans".

Si Tülin est aussi mère, c'est qu'elle a vécu une adolescence conflictuelle avec ses parents, marquant sa vie au fer rouge. "Mes parents étaient turcs, ils vivaient dans un pays étranger. C'était clair pour eux. Mais moi, j'avais la chance d'être née ici. Je vivais avec le mélange de deux cultures. Cela créait souvent des tensions avec mes parents parce qu'à certains moments, je ne savais pas où me positionner : devais-je me positionner comme européenne, occidentale, belge ou comme turque, musulmane, orientale ?"

En perpétuel questionnement identitaire, l'adolescente se heurte au poids des traditions de sa communauté. "L'immigration, ce ne sont pas juste les corps qui se déplacent, c'est aussi toute la mentalité, toute la culture collective, toutes les racines que l'on prend avec soi", insiste Tülin. Ainsi, sa grand-mère a été mariée par arrangement entre deux familles, "ce qui est tout à fait traditionnel en Turquie, dans les conditions de vie dans les villages, pour survivre, précise-t-elle. Dans cette tradition de mariage, ma mère a également été mariée par arrangement, à la différence que la famille de son mari vivait déjà en Belgique. Elle a rencontré mon père le jour où elle est arrivée ici. La tradition a donc continué jusqu'à elle et est arrivée en Belgique".

Loin de ces "pratiques" traditionnelles, Tülin s'prend à 14 ans d'un jeune homme turc de son quartier, une amourette comme en vivent nombre d'ados à cet âge-là. "Mais dans une culture traditionnelle musulmane, avoir un flirt avant le mariage, c'est très mal vu et inacceptable. C'est une question d'honneur, indique-t-elle. Il fallait donc réparer ce déshonneur, le nettoyer et le mariage était une solution. Comme les mariages traditionnels, précoces et arrangés tout à fait normaux dans cette communauté, cela n'a pas été difficile pour les familles de se dire : 'Ca, c'est la solution pour réparer l'erreur de cette jeune fille'. Parce que c'est moi qui étais considérée comme coupable".

A 16 ans, Tülin se retrouve donc mariée, à l'ambassade de Turquie. Et part vivre avec son mari, dans sa belle-famille. Malgré cela, "j'ai bien réussi à l'école. Tout le monde espérait que je lâche prise, mais je n'ai pas abandonné. Je me suis accrochée très fort car je savais que les études étaient ma seule porte de sortie".

"Arrachée" à son "cocon familial", Tülin se sent "déconnectée, isolée". "Je ne pouvais plus voir mes parents parce que c'est mal vu de trop voir ses parents quand on est une nouvelle bru", ajoute-t-elle. La jeune femme, qui, à 17 ans, est devenue maman d'une petite fille, sombre dans une profonde dépression.

Puis, comme "un appel au secours", un jour, "j'ai pris un sac et je suis partie". Un acte non-prémédité lourd de conséquences : "Je savais que j'allais créer un autre scandale, qui était pire. Car en disant 'non', je me mettais en rupture avec toute la communauté. Pour moi, cela a été assez traumatique". Cette "réaction inconsciente", Tülin l'explique aujourd'hui par "cette double culture que j'ai en moi ; j'étais confrontée à une autre réalité, occidentale,

qui était aussi un repère pour moi pour essayer de comprendre la situation. Cette 'tradition' turque est donc arrivée jusqu'ici mais elle n'est pas passée à travers moi".

Tülin se cache pendant un mois avec sa fille, mais affronte très vite une autre épreuve : vivre dans les rues de Bruxelles. "Je suis allée dans une maison d'accueil, mais quand j'ai vu les conditions dans lesquelles vivaient toutes ces femmes, j'ai appelé ma mère et je lui ai dit : 'OK, je reviens à la maison'".

"Le retour a été très très dur, se souvient Tülin. J'ai compris que je ne recevrais pas d'aide de la famille car chacun était occupé à se dire : 'Comment va-t-on gérer ce scandale ? Que va-t-on faire d'elle ?'. Le 'qu'en dira-t-on' avait plus d'importance. Je suis donc entrée dans un mécanisme où j'ai été chercher dans mes propres ressources".

Elle entre alors dans ses "années de compromis". "C'était capital pour moi de garder ma fille car, dans la tradition, si une femme commet un adultère, quitte son mari ou part, elle n'a plus le droit de garder son enfant ni de le voir. Mais je me suis battue contre ça." Pour ce faire, Tülin accepte de retourner dans sa belle-famille auprès de son mari. "Mais cela a été catastrophique parce qu'à la base, c'était déjà déséquilibré".

Elle regagne donc le domicile de ses parents. "Je leur ai demandé de me laisser étudier un an. Si je réussissais, ils s'occuperaient de ma fille pour me laisser terminer mes études. J'étais persuadée qu'il n'y avait que les études qui allaient me permettre de trouver mon propre chemin." Pari gagné pour la jeune femme qui réussit brillamment des études d'architecture d'intérieur à S-Luc. "J'ai tout de suite trouvé du travail et j'ai commencé à gagner de l'argent. Dans ces communautés, dès qu'une femme gagne sa vie, elle a un statut et on la respecte. Je suis partie avec ma fille. Depuis, j'habite seule avec elle."



Tülin, 34 ans et sa fille, Cancev, 17 ans, partagent une tendre complicité, comme le reflète ce portrait pris pendant cet hiver.

"Avoir un flirt avant le mariage, c'est très mal vu. Il fallait donc réparer ce déshonneur et le mariage était une solution."

Peu après, Tülin entre dans une école de cinéma puis réalise un master privé en anthropologie visuelle et documentaire de création. C'est dans ce cadre qu'elle tourne "Notre mariage", un film pudique dans lequel elle tente de comprendre cette "tradition" du mariage arrangé dans sa famille.

"J'ai adressé ce film à ma fille parce que je me suis dit que ça allait peut-être lui faire gagner du temps si un jour elle est confrontée aux traditions turques qu'elle ne comprend pas et qu'on lui impose", confie Tülin. "Je ne m'attendais pas à ce que le film me soit destiné, réagit Cancev. Cela m'a touchée. Ce mariage

précoce, c'est dommage. Peut-être que mes parents seraient toujours ensemble si on les avait laissés avoir leur flirt et se marier plus tard..."

"Ma mère n'est pas une femme turque traditionnelle, mais je passe aussi beaucoup de temps dans la famille de mon père, ce qui équilibre la situation", poursuit l'adolescente. "Pour moi, les traditions sont une richesse, estime Tülin. C'est l'usage qu'on en fait qui peut créer des ruptures. J'essaie que Cancev aille vers ses origines, qu'elle les connaisse pour qu'elle puisse comprendre ces traditions et les remettre dans leur contexte". Forte du passé de ses parents, Cancev se sait "protégée" mais "si au nom d'une tradition, on m'enlevait mon libre choix, j'imaginerai que je me révolterais".

Au fil du temps, "tout mon combat, sourit Tülin, a été de me réintégrer dans la communauté et je pense que j'ai réussi. J'ai aussi appris que je suis différente, que je ne serai jamais comme eux et que je n'ai pas envie d'être comme eux. Mais cela a aussi été très dur pour ma famille. Ils ont dû faire beaucoup de travail sur eux mais ils l'ont fait". Néanmoins, déplore Tülin, même si les traditions ne sont pas imperméables, les mariages arrangés et forcés "n'ont pas du tout disparu à Bruxelles. C'est même encore assez courant".

